



AMEX EXPLORATION INC.

(UNE SOCIÉTÉ D'EXPLORATION)

États financiers consolidés
pour les exercices terminés
les 31 décembre 2025 et 2024.

AMEX EXPLORATION INC.

(AN EXPLORATION COMPANY)

Consolidated Financial Statements
for the years ended
December 31, 2025, and 2024.

TABLE DES MATIÈRES**Page**

États consolidés de la situation financière	8
États consolidés du résultat global	9
États consolidés des variations des capitaux propres	10
États consolidés des flux de trésorerie	12
Notes	
1. Nature des activités et risque de liquidité	13
2. Généralités et conformité aux normes IFRS de comptabilité	13
3. Méthodes comptables significatives	13
4. Jugements, estimations et hypothèses	23
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	25
6. Certificats de placement garanti	25
7. Autres débiteurs	25
8. Actifs d'exploration et d'évaluation	26
9. Immobilisations corporelles	32
10. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	33
11. Capitaux propres	33
12. Paiements fondés sur des actions	34
13. Résultat par action	36
14. Actifs et passifs financiers	36
15. Informations additionnelles – Flux de trésorerie	37
16. Transactions entre parties liées	38
17. Impôts sur les résultats	39
18. Politiques et procédures de gestion du capital	40
19. Éventualités	40
20. Risques découlant des instruments financiers	31
21. Évènement subséquent	43

TABLE OF CONTENTS

Consolidated Statements of Financial Position	
Consolidated Statements of Comprehensive Loss	
Consolidated Statements of Changes in Equity	
Consolidated Statements of Cash Flows	
Notes	
1. Nature of operations and liquidity risk	
2. General information and statement of compliance with IFRS accounting standards	
3. Material accounting policies	
4. Judgments, estimates and assumptions	
5. Cash and cash equivalent	
6. Guaranteed investment certificates	
7. Other receivables	
8. Exploration and evaluation assets	
9. Property and equipment	
10. Trade and other payables	
11. Equity	
12. Share-based payments	
13. Earnings (loss) per share	
14. Financial assets and liabilities	
15. Additional information – Cash Flows	
16. Related party transactions	
17. Income taxes	
18. Capital management policies and procedures	
19. Contingencies	
20. Financial instrument risks	
21. Subsequent event	

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Amex Exploration Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Amex Exploration Inc. (ci-après « la Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standard Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Independent Auditor's Report

To the Shareholders of
Amex Exploration Inc.

Opinion

We have audited the consolidated financial statements of Amex Exploration Inc. (hereafter "the Corporation"), which comprise the consolidated statements of financial position as at December 31, 2025 and 2024, the consolidated statements of comprehensive loss, the consolidated statements of changes in equity and the consolidated statements of cash flows for the years then ended, and notes to financial statements, including a summary of material accounting policies.

In our opinion, the accompanying consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at December 31, 2025 and 2024, and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards as issued by the International Accounting Standard Board (hereafter "IFRS Accounting Standards").

Basis for opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "Auditor's responsibilities for the audit of the consolidated financial statements" section of our report. We are independent of the Corporation in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the consolidated financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé qu'il n'y a pas de question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Key audit matters

Key audit matters are those matters that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the consolidated financial statements of the current period. These matters were addressed in the context of our audit of the consolidated financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on these matters. We have determined that there is no key audit matter to be communicated in our report.

Information other than the consolidated financial statements and the auditor's report thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in Management's Discussion and Analysis.

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon. In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated.

We obtained Management's Discussion and Analysis prior to the date of this auditor's report. If, based on the work we have performed on this information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact in this auditor's report. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of management and those charged with governance for the consolidated financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with IFRS Accounting Standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, management is responsible for assessing the Corporation's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Corporation or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Corporation's financial reporting process.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre

Auditor's responsibilities for the audit of the consolidated financial statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Corporation's internal control;
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management;
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Corporation's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Corporation to cease to continue as a going concern;

rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Corporation's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Corporation to cease to continue as a going concern;
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation;
- Plan and perform the group audit to obtain sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the entities or business units within the group as a basis for forming an opinion on the group financial statements. We are responsible for the direction, supervision and review of the audit work performed for purposes of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

From the matters communicated with those charged with governance, we determine those matters that were of most significance in the audit of the consolidated financial statements of the current period and are, therefore, the key audit matters. We describe these matters in our auditor's report unless law or regulation precludes public disclosure about the matter or when, in extremely rare circumstances, we determine that a matter should not be communicated in our report because the adverse consequences of doing so would reasonably be expected

ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Mario Venditti.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.*¹

Montréal
Le 21 avril 2026

to outweigh the public interest benefits of such communication.

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is Mario Venditti.

*Raymond Chabot Grant Thornton LLP*¹

Montréal
April 21, 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n°A121855

¹ CPA auditor, public accountancy permit no. A121855

Amex Exploration Inc.
États consolidés de la situation financière
(En dollars canadiens)

Amex Exploration Inc.
Consolidated Statements of Financial Position
(In Canadian dollars)

		31 décembre / December 31, 2025	31 décembre / December 31, 2024	
	Notes	\$	\$	
ACTIF				ASSETS
Courant				Current
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	25 604 017	3 527 723	Cash and cash equivalents
Certificats de placement garanti	6	7 000 000	10 000 000	Guaranteed investment certificates
Autres débiteurs	7	998 802	1 386 747	Other receivables
Crédits d'impôt à recevoir		-	440 030	Tax credits receivable
Frais payés d'avance		290 813	349 624	Prepaid expenses
		<u>33 893 632</u>	<u>15 704 124</u>	
Non courant				Non-Current
Certificats de placement garanti	6	3 000 000		Guaranteed investment certificate
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	136 782 648	121 021 559	Exploration and evaluation assets
Immobilisations corporelles	9	915 875	1 020 408	Property and equipment
Total de l'actif		<u>174 592 155</u>	<u>137 746 091</u>	Total assets
PASSIF				LIABILITIES
Courant				Current
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	10	2 282 795	1 748 376	Trade and other payables
Crédits d'impôts à rembourser	8	591 939	-	Tax credits to reimburse
Autres passifs	17	4 921 644	2 751 615	Other liabilities
		<u>7 796 378</u>	<u>4 499 991</u>	
Non courant				Non current
Passifs d'impôt différé		<u>21 618 512</u>	<u>20 305 562</u>	Deferred tax liabilities
Total du passif		<u>29 414 890</u>	<u>24 805 553</u>	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital social	11	170 851 630	134 010 160	Share capital
Bons de souscription	11	658 169	843 339	Warrants
Surplus d'apport		6 612 206	3 180 327	Contributed surplus
Options d'achat d'actions	13	5 118 512	3 329 865	Stock options
Déficit		<u>(38 063 252)</u>	<u>(28 423 153)</u>	Deficit
Total des capitaux propres		<u>145 177 265</u>	<u>112 940 538</u>	Total equity
Total du passif et des capitaux propres		<u>174 592 155</u>	<u>137 746 091</u>	Total liabilities and equity

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

The accompanying notes are an integral part of the consolidated financial statements.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 21 avril 2026.

These consolidated financial statements were approved and authorized for issue by the Board of Directors on April 21, 2026.

(s) Victor Cantore
Victor Cantore
Président et Chef de la Direction et administrateur /
President and Chief Executive Officer and Director

(s) André Shareck
André Shareck
Président du conseil / Chairman

Amex Exploration Inc.
États consolidés du résultat global
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(En dollars canadiens)

Amex Exploration Inc.
Consolidated Statements of Comprehensive Loss
For the years ended December 31, 2025 and 2024
(In Canadian dollars)

	Notes	<u>2025</u>	<u>2024</u>	
		\$	\$	
Honoraires professionnels et de consultation		1 876 319	766 524	Consulting and professional fees
Salaires, bonis et avantages sociaux du personnel		980 693	893 878	Salaries, bonus and employees' benefits
Paielements fondés sur des actions		5 220 526	-	Share-based payments
Frais de déplacement et de représentation		557 429	540 142	Travel and representation expenses
Frais de publicité et de congrès		835 434	526 278	Advertising and congress fees
Inscription et information des actionnaires		134 936	111 811	Registration and shareholders informations
(Gain) perte résultant des écarts de change		58 535	(40 289)	Foreign exchange (gain) loss
Gain sur règlement de dettes		-	(4 342)	Gain on debt settlement
Gain sur règlement des vacances à payer au personnel		(98 417)	-	Gain on settlement of vacation to be paid to employees
Variation nette de la juste valeur des placements		-	(1 299)	Net change in fair value of investments
Impôts de la partie XII.6		90 494	-	Part XII.6 tax
Autres charges opérationnelles		609 273	531 765	Other operating expenses
Amortissement d'actifs non financiers	9	198 485	200 537	Amortization of non-financial assets
Résultat opérationnel		<u>(10 463 707)</u>	<u>(3 525 005)</u>	Operating losses
Revenus d'intérêts		(464 809)	(1 026 447)	Interest income
Résultat net avant impôt de l'exercice		<u>(9 998 898)</u>	<u>(2 498 558)</u>	Loss before income taxes
Recouvrement d'impôt différé lié à un financement accréditif		1 254 192	1 759 004	Deferred income tax recovery related to flow-through financing
Résultat net et résultat global de l'exercice		<u>(8 744 706)</u>	<u>(739 554)</u>	Net loss and comprehensive loss for the year
Résultat par action				Loss per share
Résultat de base par action	13	(0,067)	(0,006)	Basic loss per share
Résultat dilué par action	13	(0,067)	(0,006)	Diluted loss per share

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

The accompanying notes are an integral part of the consolidated financial statements.

Amex Exploration Inc.
États consolidés des variations des capitaux propres
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(En dollars canadiens)

Amex Exploration Inc.
Consolidated Statements of Changes in Equity
For the year ended December 31, 2025 and 2024
(In Canadian dollars)

	Notes	Nombre d'actions / Number of shares	Capital social / Share Capital \$	Bons de souscripti on / Warrants	Surplus d'apport / Contributed Surplus \$	Options d'achat d'actions / Stock Options \$	Déficit / Deficit \$	Total des capitaux propres / Total equity \$	
Solde au 1^{er} janvier 2025		120 912 936	134 010 160	843 339	3 180 327	3 329 865	(28 423 153)	112 940 538	Balance as at January 1, 2025
Actions émises dans le cadre d'un placement privé	11.1	7 675 000	12 280 000	-	-	-	-	12 280 000	Shares issued in a private placement
Actions émises dans le cadre d'un placement privé accréditif	11.1	11 000 000	19 910 000	-	-	-	-	19 910 000	Shares issued in a flow-through private placement
Actions émises dans le cadre de l'acquisition de propriétés minières	11.1	2 100 000	3 585 000	-	-	-	-	3 585 000	Shares issued for mining properties acquisition
Bons de souscription exercés	11.2	629 500	1 066 470	(185 170)	-	-	-	881 300	Exercised warrants
Frais d'émission d'actions (net d'un impôt différé de 322 829 \$)		-	-	-	-	-	(895 393)	(895 393)	Share issue expenses (net of deferred tax of \$322,829)
Paiements fondés sur des unités d'actions restreintes		-	-	-	381 271	-	-	381 271	Restricted share units-based payments
Paiements fondés sur des actions		-	-	-	-	4 839 255	-	4 839 255	Share-based payments
Options expirées	12	-	-	-	3 050 608	(3 050 608)	-	-	Expired options
Perte nette globale de l'exercice		-	-	-	-	-	(8 744 706)	(8 744 706)	Comprehensive loss for the year
Solde au 31 décembre 2025		142 317 436	170 851 630	658 169	6 612 206	5 118 512	(38 063 252)	145 177 265	Balance as at December 31, 2025

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

The accompanying notes are an integral part of the consolidated financial statements.

Amex Exploration Inc.
États consolidés des variations des capitaux propres
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(En dollars canadiens)

Amex Exploration Inc.
Consolidated Statements of Changes in Equity
For the years ended December 31, 2025 and 2024
(In Canadian dollars)

	Notes	Nombre d'actions / Number of shares	Capital social / Share Capital \$	Bons de souscri ption / Warrant s \$	Surplus d'apport / Contributed Surplus \$	Options d'achat d'actions / Stock Options \$	Déficit / Deficit \$	Total des capitaux propres / Total equity \$	
Solde au 1^{er} janvier 2024		103 243 001	108 021 029	-	2 153 679	6 369 158	(26 910 386)	89 633 480	Balance as at January 1, 2024
Actions émises dans le cadre d'un placement privé accreditif		11 344 130	17 923 725	-	-	-	-	17 923 725	Shares issued in a flow-through private placement
Actions émises dans le cadre d'un placement privé		5 734 000	5 750 761	843 339	-	-	-	6 594 100	Shares issued in a private placement
Frais d'émission d'unités et d'actions (net d'un impôt différé de 278 777 \$)		-	-	-	-	-	(773 213)	(773 213)	Units and shares issuance expenses (net of deferred income tax of \$278,777)
Options expirées		-	-	-	1 026 648	(1 026 648)	-	-	Expired options
Options exercées	12	591 805	2 314 645	-	-	(2 012 645)	-	302 000	Exercised options
Résultat global de l'exercice		-	-	-	-	-	(739 554)	(739 554)	Comprehensive loss for the year
Solde au 31 décembre 2024		120 912 936	134 010 160	843 339	3 180 327	3 329 865	(28 423 153)	112 940 538	Balance as at December 31, 2024

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

The accompanying notes are an integral part of the consolidated financial statements.

	Notes	2025	2024	
		\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				OPERATING ACTIVITIES
Résultat net		(8 744 706)	(739 754)	Net loss
<i>Ajustements :</i>				<i>Adjustments :</i>
Recouvrement d'impôt différé		(1 254 192)	(1 759 004)	Deferred income tax recovery
Paiements fondés sur des actions		5 220 526	-	Share-based payments
Variation nette de la juste valeur des investissements		-	(1 299)	Net change in fair value of investments
Gain sur règlement des vacances à payer au personnel		(98 417)	-	Gain on settlement of vacation to be paid to employees
Amortissement d'actifs non financiers	9	198 485	200 537	Depreciation and amortization of non-financial assets
Variation nette des éléments du fonds de roulement	15	1 506 602	891 601	Net change in working capital items
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		(3 621 702)	(1 407 719)	Cash flows from operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Acquisition de certificats de placement garanti	6	(10 000 000)	(10 000 000)	Purchase of guaranteed investment certificates
Encaissement d'un certificat de placement garanti		10 000 000	-	Disposal of guaranteed investment certificates
Disposition de placements		-	7 275	Disposal of investments
Ajout aux immobilisations corporelles	9	(93 952)	(159 964)	Additions to property and equipment
Crédits d'impôts		440 030	152 112	Tax credits
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation	8	(11 561 160)	(20 927 393)	Additions to exploration and evaluation assets
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(11 215 082)	(30 927 970)	Cash flows from investing activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				FINANCING ACTIVITIES
Émission dans le cadre d'un placement privé accrédité	11.1	24 970 000	26 658 704	Issuance by flow-through private placement
Émission dans le cadre d'un placement privé	11.1	12 280 000	6 594 100	Issuance by private placement
Bons de souscription exercés	11.2	881 300	-	Exercised warrants
Options exercées		-	302 000	Exercised options
Frais d'émission d'unités et d'actions		(1 218 222)	(1 051 990)	Issuance cost of units and shares
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		36 913 078	32 502 814	Cash flows from financing activities
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		22 076 294	167 125	Net change in cash and cash equivalents
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		3 527 723	3 360 598	Cash and cash equivalents, beginning of the year
Trésorerie à la fin de l'exercice		252 771	36 567	Cash end of the year
Équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		25 351 246	3 491 156	Cash equivalents end of the year
Trésorerie et équivalents de la trésorerie à la fin de l'exercice		25 604 017	3 527 723	Cash and cash equivalents end of the year

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

The accompanying notes are an integral part of the consolidated financial statements.

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET RISQUE DE LIQUIDITÉ

Amex Exploration Inc. et ses filiales (ci-après la «Société») se spécialisent dans l'exploration de l'or dans des sites miniers situés au Canada.

La Société a identifié une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables mais n'a pas encore généré de revenus ou de flux de trésorerie de son exploitation. La Direction s'attend à ce que le fonds de roulement de 26 097 254 \$ couvre ses besoins en matière d'opérations pour les douze prochains mois. Dans le futur et périodiquement, la Société devra obtenir du financement supplémentaire pour continuer ses activités et rien ne garantit qu'elle parviendra à lever des fonds supplémentaires que ce soit au moyen d'émissions d'actions ou de financements par emprunts, sans s'y limiter.

2. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX NORMES IFRS DE COMPTABILITÉ

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board ("Normes IFRS de comptabilité").

Amex Exploration Inc. est la société mère ultime.

Amex Exploration Inc. est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions (Québec)*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 410, rue St-Nicolas, bureau 236, Montréal, Québec, Canada. Les actions d'Amex Exploration Inc. sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES**3.1 Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la société mère et de ses filiales. La société mère contrôle une filiale si elle est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur la filiale. Les filiales de la Société sont toutes détenues à 100% par la société mère. La date de présentation de l'information financière annuelle de toutes les filiales est le 31 décembre.

Toutes les transactions et tous les soldes entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation, y compris les profits latents et les pertes latentes sur les transactions réalisées entre les sociétés du groupe. Les montants présentés dans les états financiers des filiales ont été rajustés au besoin de manière à ce qu'ils respectent les méthodes comptables adoptées par la Société.

Le résultat net ou les autres éléments du résultat global des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont comptabilisés à partir de la date effective de l'acquisition ou jusqu'à la date effective de la cession, le cas échéant.

Filiales

Les informations sur les filiales de la Société aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

1. NATURE OF OPERATIONS AND LIQUIDITY RISK

Amex Exploration Inc. and its subsidiaries (hereinafter the "Company") specialize in exploration of gold mining sites located in Canada.

The Company has identified a mineral property that contains mineral deposits that are economically recoverable but has not yet generated income nor cash flows from its operations. Management believes that the working capital of \$26,097,254 will cover its operating costs for the next twelve months. In the future and from time to time, the Company will need to obtain additional financing to continue its operations, and there is no assurance that it will succeed in raising additional funds, including, but not limited to, by means of equity issues or debt financing.

2. GENERAL INFORMATION AND STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS ACCOUNTING STANDARDS

The consolidated financial statements have been prepared in accordance to the International Financial Reporting Standards as issued by the International Accounting Standards Board ("IFRS Accounting Standards").

Amex Exploration Inc. is the Company's ultimate parent company.

Amex Exploration Inc. is incorporated under *Business corporation Act (Québec)*. The address of Amex Exploration Inc.'s registered office and its principal place of business is 410, St-Nicolas Street, suite 236, Montreal, Quebec, Canada. Amex Exploration Inc.'s shares are listed on the TSX Venture Exchange.

3. MATERIAL ACCOUNTING POLICIES**3.1 Basis of consolidation**

The Company's consolidated financial statements include the accounts of the parent company and all of its subsidiaries. The parent company controls a subsidiary if it is exposed, or has rights, to variable returns from its involvement with the subsidiary and has the ability to affect those returns through its power over the subsidiary. The Company's subsidiaries are all 100% owned by the parent company. The annual financial information of all subsidiaries have a reporting date of December 31.

All transactions and balances between Group companies are eliminated upon consolidation, including unrealized gains and losses on transactions between group companies. Amounts reported in the financial statements of subsidiaries have been adjusted where necessary to ensure consistency with the accounting policies adopted by the Company.

Profit and loss and other comprehensive income of subsidiaries acquired or sold during the year are recognized from the effective date of the acquisition, or up to the effective date of disposal, as applicable.

Subsidiaries

Information on the Company's subsidiaries as December 31, 2025 and December 31, 2024 are as follows:

Nom des filiales / Name of subsidiaries	Activité principale / Principal activity	Pays de constitution / Country of incorporation	Pourcentage de détention / Percentage of ownership	
			Intérêt et droit de vote / Interest and voting	Contrôle détenu / Power held
X-Ore International Inc.	Société de portefeuille / Holding Company	Canada	100 %	100 %
Minerales X-Ore S.A. de CV	Exploration minière au Mexique / Mineral exploration in Mexico	Mexique/ Mexico	100 %	100 %

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**3.2 Conversion des monnaies étrangères****Monnaie fonctionnelle et de présentation**

Les états financiers consolidés sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la société mère et de toutes ses filiales. La monnaie fonctionnelle des entités de la Société est demeurée la même durant la période de présentation de l'information financière.

Transactions et soldes en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la Société aux cours de change en vigueur à la date des transactions (cours du jour). Les profits et pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la réévaluation des éléments monétaires en monnaie étrangère au cours de change en vigueur à la fin de la période sont comptabilisés en résultat net.

Les éléments non monétaires ne sont pas reconvertis à la fin de l'exercice et sont évalués au coût historique (convertis au cours de change en vigueur à la date de transaction), à l'exception des éléments non monétaires évalués à la juste valeur, qui sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

3.3 Instruments financiers**Reconnaissance et décomptabilisation**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, résilié, annulé ou expiré.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, ajustée des coûts de transaction (le cas échéant).

Les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes :

- Coût amorti
- Juste valeur par le biais du résultat net
- Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Au cours des exercices présentés, la Société n'a aucun actif financier classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ni à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**3.2 Foreign currency translation****Functional and presentation currency**

The consolidated financial statements are presented in Canadian dollars, which is also the functional currency of the parent company and all its subsidiaries. The functional currency of entities in the Company has remained unchanged during the reporting period.

Foreign currency transactions and balances

Foreign currency transactions are translated into the functional currency of the Company, using the exchange rates prevailing at the dates of the transactions (spot exchange rate). Foreign exchange gains and losses resulting from the settlement of such transactions and from the remeasurement of monetary items denominated in foreign currency at the period end exchange rates are recognized in profit or loss.

Non-monetary items are not re-translated at year-end and are measured at historical cost (translated using the exchange rates at the transaction date), except for non-monetary items measured at fair value which are translated using the exchange rates at the date when fair value was determined.

3.3 Financial Instruments**Recognition and derecognition**

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument.

Financial assets are derecognized when the contractual rights to cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all risks and rewards are transferred.

A financial liability is derecognized when it is extinguished, discharged, cancelled or expired.

Classification and initial measurement of financial assets

Financial assets are initially measured at fair value adjusted for transaction costs (if any).

Financial assets are classified at into the following categories:

- Amortised cost
- Fair value through profit or loss
- Fair value through other comprehensive income

During the years reported the Company does not have any financial assets categorised as fair value through profit or loss nor as fair value through other comprehensive income.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**3.3 Instruments financiers (suite)****Classement et évaluation initiale des actifs financiers (suite)**

Le classement est déterminé à la fois par :

- Modèle d'entreprise de l'entité pour la gestion de l'actif financier.
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Tous les produits et charges liés aux actifs financiers qui sont comptabilisés en résultat net sont présentés dans les autres revenus, à l'exception de la perte de valeur des créances clients qui est présentée dans les autres dépenses, le cas échéant.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Ils sont détenus dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir les actifs financiers et de collecter ses flux de trésorerie contractuels.
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie constitués uniquement de paiements de principal et d'intérêts du principal restant dû.

Après la comptabilisation initiale, ceux-ci sont évalués au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. L'actualisation est omise lorsque l'effet de l'actualisation est non significatif. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les certificats de placement garanti et les intérêts à recevoir et autres débiteurs entrent dans cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Les exigences de dépréciation d'IFRS 9 utilisent des informations prospectives pour comptabiliser les pertes de crédit attendues, à savoir le modèle de pertes de crédit attendues. La Société prend en compte un large éventail d'informations lors de l'évaluation des pertes de crédit attendues, y compris les événements passés, les conditions actuelles, ainsi que des prévisions raisonnables et justifiables qui affectent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument.

Classification et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs, à l'exception des vacances à payer aux employés et des bonis à payer à des dirigeants et administrateurs. Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés pour tenir compte des coûts de transaction, sauf si la Société a désigné un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toutes les charges liées aux intérêts sont incluses dans les charges financières ou les produits financiers, le cas échéant.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**3.3 Financial Instruments (continued)****Classification and initial measurement of financial assets (continued)**

The classification is determined by both:

- The entity's business model for managing the financial asset.
- The contractual cash flow characteristics of the financial asset.

All income and expenses relating to financial assets that are recognized in profit or loss are presented within the other income, except for impairment of trade receivables which is presented within other expenses, if any.

Subsequent measurement of financial assets

Financial assets measured at amortised cost

Financial assets are measured at amortised cost if the assets meet the following conditions:

- They are held within a business model whose objective is to hold the financial assets and collect its contractual cash flows.
- The contractual terms of the financial assets give rise to cash flows that are solely payments of principal and interest in the principal amount outstanding.

After initial recognition, these are measured at amortised cost using the effective interest method. Discounting is omitted where the effect of discounting is immaterial. The Company's cash and cash equivalents, guaranteed investment certificates and interest receivable and other receivables fall into this category of financial instruments.

Impairment of financial assets

IFRS 9's impairment requirements use prospective information to recognise expected credit losses – the 'expected credit loss (ECL) model'. The Company considers a broader range of information when assessing credit risk and measuring expected credit losses, including past events, current conditions, reasonable and supportable forecasts that affect the expected collectability of the future cash flows of the instrument.

Classification and measurement of financial liabilities

The Company's financial liabilities include trade and other payables, except vacations to be paid to employees and the bonuses payable to directors and officers. Financial liabilities are initially measured at fair value, and, where applicable, adjusted for transaction costs unless the Company designated a financial liability at fair value through profit or loss. Subsequently, financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method. All interest-related costs are included within finance costs or finance income, if any.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**3.4 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux sont indiqués ci-dessous :

	Taux	/	Rate
Bâtiment	4%		Building
Mobilier & agencement	20%		Furniture & Fittings
Équipement	20%		Equipment
Matériel roulant	20%		Rolling Stock

Les estimations significatives à l'égard de la valeur résiduelle et de la durée d'utilité sont revues au besoin, mais au moins une fois l'an.

3.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires d'Amex Exploration Inc. par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires d'Amex Exploration Inc. ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription et les unités d'actions restreintes. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

3.6 Information sectorielle

La Société doit présenter et divulguer l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par le président et le conseil d'administration dans le but de déterminer la performance de la Société.

La Société considère qu'elle a un seul secteur, soit celui de l'exploration et de l'évaluation des ressources minières. Tous les actifs non courants de la Société sont détenus au Canada.

3.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les certificats de placement garanti qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont exposés à un signe négligeable de changement de valeur.

3.8 Crédits d'impôt à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la *Loi sur l'impôt minier*. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations raisonnables de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**3.4 Property and Equipment**

Tangible capital assets are recorded at cost. They are amortised on a linear depreciation basis and the rates are shown below:

	Taux	/	Rate
Building	4%		Building
Furniture & Fittings	20%		Furniture & Fittings
Equipment	20%		Equipment
Rolling Stock	20%		Rolling Stock

Significant estimates regarding residual values and useful life are reviewed when required, at least annually.

3.5 Basic and diluted earnings per share

Basic earnings per share is calculated by dividing the loss attributable to common equity holders of Amex Exploration Inc. by the weighted average number of common shares outstanding during the period. Diluted loss per share is calculated by adjusting loss attributable to common equity holders of Amex Exploration Inc., and the weighted average number of common shares outstanding, for the effects of all dilutive potential common shares which include options, warrants and restricted share units. Dilutive potential common shares shall be deemed to have been converted into common shares at beginning of the period or, if later, at the date of issue of the potential common shares.

3.6 Segment reporting

The Company presents and discloses segmental information based on information that is regularly reviewed by the chief operating decision-maker, i.e. the President and the Board of Directors.

The Company believes that it has one operating segment, the exploration and evaluation of mining resources. All of the Company's non current assets are held in Canada.

3.7 Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents comprise cash in bank and guaranteed investment certificates that are readily convertible into known amounts of cash and are subject to an insignificant risk of change in value.

3.8 Tax credits and receivable

The Company is entitled to a refundable tax credit on qualified exploration expenditures incurred and refundable credit on duties for losses under the *Mining Tax Act*. These tax credits are recognized as a reduction of the exploration costs incurred based on estimates made by management. The Company records these tax credits when there is reasonable assurance with regards to collections and assessments and that the Company will comply with the conditions associated to them.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**3.9 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation**

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation.

Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 3.10), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 3.10) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles il détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété.

Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur.

De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**3.9 Exploration and evaluation expenditures, and exploration and evaluation assets**

Exploration and evaluation expenditures are costs incurred in the course of the initial search of mineral resources before the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. Costs incurred before the legal right to undertake exploration and evaluation activities are recognized in profit or loss when they are incurred.

Once the legal right to undertake exploration and evaluation activities has been obtained, all costs of acquiring mineral rights, expenses related to the exploration and evaluation of mining properties, less refundable tax credits related to these expenses, are recognized as exploration and evaluation assets.

Expenses related to exploration and evaluation include topographical, geological, geochemical and geophysical studies, exploration drilling, trenching, sampling and other costs related to the evaluation of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource.

The various costs are capitalized on a property-by-property basis pending determination of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. These assets are recognized as intangible assets and are carried at cost less any accumulated impairment losses. No depreciation expenses are recognized for these assets during the exploration and evaluation phase.

Whenever a mining property is considered no longer viable, or is abandoned, the capitalized amounts are written down to their recoverable amounts (see Note 3.10); the difference is then immediately recognized in profit or loss.

When technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets related to the mining property are transferred to property and equipment in Mining assets under construction. Before the reclassification, exploration and evaluation assets are tested for impairment (see Note 3.10) and any impairment loss is recognized in profit or loss before reclassification.

To date, neither the technical feasibility nor the commercial viability of extracting a mineral resource has been demonstrated.

Although the Company has taken steps to verify title to the mining properties in which it holds an interest, in accordance with industry practices for the current stage of exploration and development of such properties, these procedures do not guarantee the validity of the Company's titles.

Property titles may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

Disposal of interest in connection with option agreement

On the disposal of interest in connection with the option agreement, the Company does not recognize expenses related to the exploration and evaluation performed on the property by the acquirer.

In addition, the cash or the shares consideration received directly from the acquirer is credited against the costs previously capitalized to the property, and the surplus is recognized as a gain on the disposal of exploration and evaluation assets in profit or loss.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**3.10 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles**

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

3.11 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**3.10 Impairment of exploration and evaluation assets and property and equipment**

For the purposes of assessing impairment, assets are grouped at the lowest levels for which there are largely independent cash inflows (cash-generating units). As a result, some assets are tested individually for impairment and some are tested at a cash-generating unit level.

Whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount may not be recoverable, an asset or cash-generating unit is reviewed for impairment.

Impairment reviews for exploration and evaluation assets are carried out on project by project basis, with each project representing a potential single cash generating unit. An impairment review is undertaken when indicators of impairment arise, but typically when one of the following circumstances apply:

- The right to explore the areas has expired or will expire in the near future with no expectation of renewal;
- No further exploration or evaluation expenditures in the area are planned or budgeted;
- No commercially viable deposits have been discovered, and the decision has been made to discontinue exploration in the area;
- Sufficient work has been performed to indicate that the carrying amount of the expenditure carried as an asset will not be fully recovered.

Additionally, when technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, the exploration and evaluation assets of the related mining property are tested for impairment before these items are transferred to property and equipment.

An impairment loss is recognized in profit or loss for the amount by which the asset's or cash-generating unit's carrying amount exceeds its recoverable amount. The recoverable amount of an asset or a cash-generating unit is the higher of its fair value less cost to sell and its value in use.

An impairment charge is reversed if the asset's or cash-generating unit's recoverable amount exceeds its carrying amount.

3.11 Provisions and Contingent Liabilities

Provisions are recognized when present obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**3.11 Provisions et passifs éventuels (suite)**

Les opérations de la Société sont régies par des lois et des règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, la Société n'a pas de provisions.

3.12 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers consolidés. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

L'impôt différé sur les différences temporaires liées à la participation dans des filiales n'est pas comptabilisé si la Société est en mesure de contrôler le renversement de ces différences temporaires et s'il est probable que le renversement ne se produira pas dans un avenir prévisible.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacent permettra de compenser un bénéfice imposable futur. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**3.11 Provisions and Contingent Liabilities (continued)**

The Company's operations are governed by laws and regulations relating to the protection of environment. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable and impact. As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated, a restoration provision will be recognized in the cost of the mining property when there is constructive commitment that has resulted from past events, it is probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation and the amount of the obligation can be measured with sufficient reliability.

In those cases where the possible outflow of economic resources as a result of present obligations is considered improbable or remote, no liability is recognized, unless it was assumed in the course of a business combination.

All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate. The Company has no provisions as at December 31, 2025 and December 31, 2024.

3.12 Income taxes

Tax expense recognized in profit or loss comprises the sum of deferred tax and current tax not recognized directly in equity.

Current income tax assets and/or liabilities comprise those obligations to, or claims from, fiscal authorities relating to the current or prior reporting periods, that are unpaid at the reporting date. Current tax is payable on taxable profit, which differs from profit or loss in the consolidated financial statements. Calculation of current tax is based on tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

However, since the Company is in exploration phase and has no taxable income, tax expense recognized in profit or loss is currently comprised only of deferred tax.

Deferred income taxes are calculated using the liability method on temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and their tax bases. However, deferred tax is not provided on the initial recognition of goodwill or on the initial recognition of an asset or liability unless the related transaction is a business combination or affects tax or accounting profit.

Deferred tax on temporary differences associated with shares in subsidiaries is not provided if reversal of these temporary differences can be controlled by the Company and it is probable that reversal will not occur in the foreseeable future.

Deferred tax assets and liabilities are calculated, without discounting, at tax rates that are expected to apply to their respective period of realization, provided they are enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

Deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that the underlying tax loss or deductible temporary difference will be able to be utilized against future taxable income. Deferred tax liabilities are always provided for in full.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**3.12 Impôt sur le résultat (suite)**

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

3.13 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite de l'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription ou les unités d'actions restreintes, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée aux postes bons de souscription et options d'achat d'actions ainsi que surplus d'apport pour les unités d'actions restreintes. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Émission d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accreditifs

L'émission d'actions accreditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs.

Au moment de l'émission des actions accreditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière.

Les produits des émissions des unités accreditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la bourse à la date de l'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci à la date de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation de Black Scholes.

Lorsque les dépenses admissibles sont engagées et que la Société a renoncé à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé dans les autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Autres éléments des capitaux propres

Les bons de souscriptions et les options d'achat d'actions incluent respectivement la valeur des bons de souscription jusqu'à l'exercice ou expiration et les charges de rémunération liées aux options sur actions. Lorsque ces options et bons de souscription sont exercés, les valeurs correspondantes sont transférées dans le capital social.

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux bons de souscription émis aux courtiers et les valeurs des options sur les actions et des bons de souscription qui sont expirés ainsi que la valeur des unités d'actions restreintes.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**3.12 Income taxes (suite)**

Deferred tax assets and liabilities are offset only when the Company has a right and intention to set off current tax assets and liabilities from the same taxation authority.

Changes in deferred tax assets or liabilities are recognized as deferred income tax expense in profit or loss, except where they relate to items that are recognized directly in equity, in which case the related deferred tax is also recognized in equity.

3.13 Equity

Share capital represents the amount received on the issue of shares. If shares are issued when stock options, warrants or restricted share units are exercised, the share capital account also comprises the compensation costs previously recorded as warrants, stock options or contributed surplus for restricted share units. In addition, if shares were issued as consideration for the acquisition of a mineral property or some other form of non-monetary assets, they are measured at their fair value according to the quoted price on the day of the conclusion of the agreement.

Units placement

Proceeds from unit placements are allocated between shares and warrants issued using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance and any residual in the proceeds is allocated to warrants.

Flow-through placements

Issuance of flow-through shares represents in substance an issue of ordinary shares and the sale of the right to tax deductions to the investors.

When the flow-through shares are issued, the sale of the right to tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the consolidated statement of financial position.

The proceeds received from flow-through unit are allocated between share capital, warrants and the other liability using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance, then to the warrants and finally the residual proceeds are allocated to the other liability. The fair value of the warrants is determined using the Black Scholes valuation model.

The liability component recorded initially on the issuance of shares is reversed on renouncement of the right to tax deductions to the investors and when eligible expenses are incurred and recognized in profit or loss in reduction of deferred income tax expense. A deferred tax liability is also recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset and its tax basis.

Other elements of equity

Warrants and stock options include value of warrants until exercise or expiration and charge related to share options respectively. When share options and warrants are exercised, the related values are transferred to share capital.

Contributed surplus includes charges related to share options, brokers warrants and value of share options and warrants that are expired as well as the value of restricted share units.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**3.13 Capitaux propres (suite)**

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs et les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

3.14 Paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Aucun des régimes de la Société ne comporte d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription et des options aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit des bons de souscription et des Options d'achat d'actions dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions ou en unités à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport ou options d'achat d'actions dans les capitaux propres, le cas échéant.

La charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes.

Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé durant l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées durant les exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Les unités d'actions restreintes (UAR) donnent droit à la réception d'actions ordinaires de la Société lorsque les conditions d'acquisition applicables sont satisfaites. La Société évalue les UAR afin de déterminer si elles constituent des attributions réglées en instruments de capitaux propres ou réglées en trésorerie. D'après les modalités des régimes de UAR, la Société a conclu que les UAR constituent des paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres, puisqu'ils sont réglés par l'émission d'actions ordinaires de la Société et que la Société n'a pas d'obligation actuelle de régler ces attributions en trésorerie.

En conséquence, les UAR sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution, laquelle est fondée sur le cours des actions ordinaires de la Société, et leur coût est comptabilisé selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition applicable. Les UAR deviennent acquises en fonction de la poursuite du service et, le cas échéant, de l'atteinte de conditions de performance déterminées.

La Société estime le nombre de UAR qui devraient devenir acquises et révisé cette estimation à chaque date de clôture, tout ajustement qui en résulte étant comptabilisé de façon prospective au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**3.13 Equity (suite)**

Deficit includes all current and prior year retained profits or losses and issuance costs, net of any underlying income tax benefit from these issuance costs.

3.14 Share-based payments

The Company operates equity-settled share-based payment plans for its eligible directors, employees and consultants. None of the Company's plans feature any options for a cash settlement.

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based payments are measured at their fair values, unless that fair value cannot be estimated reliably. If the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, the Company shall measure their value indirectly by reference to the fair value of the equity instruments granted. For the transactions with employees and others providing similar services, the Company measured the fair value of the services received by reference to the fair value of the equity instruments granted.

All equity-settled share-based payments (except warrants and options to brokers) are ultimately recognized as an expense in the profit or loss or capitalized as an exploration and evaluation asset, depending on the nature of the payment with a corresponding credit to warrants and Stock options, in equity. Equity-settled share-based payments to brokers, in respect of an equity financing are recognized as issuance cost of the equity instruments with a corresponding credit to contributed surplus or Stock options, in equity, if any.

The expense is allocated over the vesting period, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates.

Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current year. No adjustment is made to any expense recognized in prior year if share options ultimately exercised are different to that estimated on vesting.

Restricted share units (RSUs) represent a right to receive common shares of the Company upon satisfaction of applicable vesting conditions. The Company assesses RSUs to determine whether they are equity settled or cash-settled awards. Based on the terms of the RSU arrangements, the Company has concluded that RSUs are equity-settled share-based payment arrangements, as they are settled through the issuance of the Company's common shares and the Company does not have a present obligation to settle the awards in cash.

Accordingly, RSUs are measured at fair value at the grant date based on the market price of the Company's common shares and are expensed on a straight-line basis over the applicable vesting period. RSUs vest based on continued service and, where applicable, the achievement of specified performance conditions.

The Company estimates the number of RSUs expected to vest and revises this estimate at each reporting date, with any resulting adjustment recognized prospectively in share-based compensation expense

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**3.15 Normes, modifications et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas adoptées de façon anticipée**

À la date d'autorisation de publication des présents états financiers consolidés, plusieurs nouvelles interprétations normes et modification de normes existantes avaient été publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB) mais n'étaient pas encore en vigueur. La Société n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée.

La direction prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, les modifications et les interprétations qui n'ont pas été adoptées au cours de l'exercice écoulé et qui n'ont pas été présentées ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 *Présentation des états financiers*. La norme IFRS 18 introduit de nouvelles exigences en matière de présentation dans l'état des résultats, y compris les totaux et sous-totaux spécifiés. En outre, les entités sont tenues de classer tous les produits et toutes les charges dans l'état des résultats dans l'une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités abandonnées.

Elle impose également la publication de nouvelles mesures de performance définies par la direction dans une note unique, de sous-totaux de produits et de charges, et comprend de nouvelles exigences en matière d'agrégation et de désagrégation des informations financières sur la base des « rôles » identifiés des états financiers de base et des notes.

En outre, des amendements de portée limitée ont été apportés à l'IAS 7 *État des flux de trésorerie* qui comprennent le changement du point de départ pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités selon la méthode indirecte du « résultat » au « résultat opérationnel » et la suppression de l'option relative à la classification des flux de trésorerie liés aux dividendes et aux intérêts.

L'IFRS 18 ainsi que les modifications apportées aux autres normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 ou, après cette date, une application anticipée est permise. L'IFRS 18 s'appliquera rétroactivement avec des dispositions transitoires spécifiques.

La Société travaille actuellement à l'identification de tous les impacts que les amendements auront sur les états financiers consolidés et les notes aux états financiers consolidés.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**3.15 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and have not been adopted early by the Company**

As the date of authorization of the consolidated financial statements, several new, but not yet effective Standards and amendments to existing Standards, and Interpretations have been published by the International Accounting Standard Board (IASB). None of these Standards or amendments to existing Standards have been adopted early by the Company.

Management anticipates that all relevant pronouncements will be adopted for the first period beginning on or after the effective date of the pronouncement. New Standards, amendments and Interpretations not adopted in the current year that have not been disclosed are not expected to have a material impact on the Company's financial statements.

IFRS 18 Presentation and Disclosure in Financial Statements

In April 2024, the IASB issued IFRS 18, which replaces IAS 1 *Presentation of Financial Statements*. IFRS 18 introduces new requirements for presentation within the statement of profit or loss, including specified totals and subtotals. Furthermore, entities are required to classify all income and expenses within the statement of profit or loss into one of five categories: operating, investing, financing, income taxes and discontinued operations.

It also requires disclosure of newly defined management-defined performance measures in a single note, subtotals of income and expenses, and includes new requirements for aggregation and disaggregation of financial information based on the identified "roles" of the primary financial statements (PFS) and the notes.

In addition, narrow-scope amendments have been made to IAS 7 *Statement of Cash Flows*, which include changing the starting point for determining cash flows from operations under the indirect method, from "profit or loss" to "operating profit or loss" and removing the optionality around classification of cash flows from dividends and interest.

IFRS 18 and the amendments to the other standards are effective for reporting periods beginning on or after January 1, 2027, with earlier application permitted. IFRS 18 will apply retrospectively with specific transition provisions.

The Company is currently working to identify all impacts the amendments will have on the consolidated financial statements and notes to the consolidated financial statements.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers (modification de IFRS 9 et IFRS 7)**

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications concernant les normes IFRS 9 et IFRS 7, intitulées *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers* (les « modifications »).

Les modifications comprennent:

- Une clarification selon laquelle un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement, ainsi que l'introduction d'un choix de méthode comptable permettant de décomptabiliser, avant la date de règlement, les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique lorsque certaines conditions précises sont remplies. Si une entité choisit d'appliquer cette méthode comptable, elle doit l'appliquer à tous les règlements effectués au moyen du même système de paiement électronique.
- Des indications supplémentaires sur la façon dont une entité devrait évaluer si les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier sont compatibles avec un accord de prêt de base. Ces indications visent à aider une entité à appliquer les exigences relatives à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels à des actifs financiers comportant des caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- Des clarifications concernant ce qui constitue des caractéristiques sans recours et les caractéristiques des instruments liés contractuellement.
- Des obligations d'information supplémentaires pour les investissements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (OCI), ainsi que l'introduction de la présentation des modalités contractuelles qui pourraient modifier le calendrier ou le montant des flux de trésorerie contractuels à la survenance (ou à la non-survenance) d'un événement éventuel qui n'est pas directement lié à des variations des risques et des coûts d'un accord de prêt de base.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, l'application anticipée étant permise. Si une entité choisit d'appliquer ces modifications pour un exercice antérieur, elle doit soit :

- appliquer toutes les modifications en même temps et l'indiquer;
- appliquer uniquement les modifications relatives au classement des actifs financiers pour cet exercice antérieur et l'indiquer.

Les modifications doivent être appliquées rétrospectivement, conformément à IAS 8, sous réserve d'exceptions particulières.

La Société ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

4.1 Jugements importants posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers consolidés.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**Amendments to the Classifications and Measurement of Financial Instruments (Amendments to IFRS 9 and IFRS 7)**

In May 2024, the IASB issued amendments to IFRS 9 and IFRS 7, *Amendments to the Classification and Measurement of Financial Instruments* (The « Amendments »).

The Amendments include:

- A clarification that a financial liability is derecognized on the settlement date and the introduction of an accounting policy choice to derecognize financial liabilities settled using an electronic payment system before the settlement date if specific conditions are met. If an entity elects to apply this accounting policy, it must do so for all settlements made through the same electronic payment system.
- Additional guidance on how an entity should assess whether contractual cash flows of a financial asset are consistent with a basic lending arrangement. This is intended to assist an entity to apply the requirements for assessing contractual cash flow characteristics to financial assets with features linked to environmental, social and governance (ESG) concerns.
- Clarifications on what constitute non-recourse features and what are the characteristics of contractually linked instruments.
- Additional disclosure requirements for investments in equity instruments designated at fair value through other comprehensive income (OCI) and the introduction of disclosure of the contractual terms that could change the timing or amount of contractual cash flows on the occurrence (or non-occurrence) of a contingent event that does not relate directly to changes in a basic lending risks and costs.

The amendments are effective for annual reporting periods beginning on or after 1 January 2026 with earlier application permitted. If an entity elects to apply these amendments for an earlier period, it is required to either:

- apply all the amendments at the same time and disclose that factor
- apply only the amendments to the classification of financial assets for that earlier period and disclose that fact.

The amendments are required to be applied retrospectively, in accordance with IAS 8, with specific exceptions.

The Company does not anticipate that the amendments will have a material effect on the Company's consolidated financial statements.

4. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

When preparing the consolidated financial statements, management makes a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

4.1 Significant management judgments

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the consolidated financial statements.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)**4.1 Jugements importants posés par la direction (suite)****Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat**

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant l'exercice de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédant des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant l'exercice de report (se reporter à la note 3.12).

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 3.10). S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

4.2 Sources d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes (se reporter à la note 12).

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 3.8 pour plus d'information.

4. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)**4.1 Significant management judgments (continued)****Recognition of deferred income tax assets and measurement of income tax expense**

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward year. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, management has not recognized any deferred tax assets in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward year (see Note 3.12).

Impairment of exploration and evaluation assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses are a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases (see Note 3.10). When an indication of impairment loss or a reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset or the cash-generating units must be estimated.

4.2 Estimation uncertainty

Information about estimates and assumptions that have the most significant effect on recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses is provided below. Actual results may be substantially different.

Share-based payments

The estimation of share-based payment costs requires the selection of an appropriate valuation model and data and consideration as to the volatility of the Company's own share, the probable life of share options and warrants granted and the time of exercise of those share options and warrants. The model used by the Company is the Black-Scholes valuation model (see Note 12).

Tax credits receivable

The calculation of the Company's refundable tax credit on qualified exploration expenditure incurred and refundable tax credit involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until notice of assessment has been issued by the relevant taxation authority and payment has been received. Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to the refundable tax credit and refundable tax credit, exploration and evaluation assets, and income tax expense in future periods. See Note 3.8 for more information.

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La Société détient deux certificats de placement garanti encaissables en tout temps d'une valeur de 25 349 000 \$ (un certificat de 3 491 000 \$ au 31 décembre 2024) portant intérêt à 2,60 % et 2,75 %, (au taux de 3,63 % en 2024).

6. CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

La Société détient également des certificats de placement garanti encaissables uniquement à l'échéance et qui se détaillent comme suit (au 31 décembre 2024 : un certificat, intérêt de 5,6%, d'un montant de 10 000 000 échéant le 5 février 2025) :

	Valeur	Taux d'intérêt	Échéance
- Certificat 1	4 000 000 \$	3,35%	27-08-2026
- Certificat 2	3 000 000 \$	3,40%	27-11-2026
- Certificat 3	3 000 000 \$	3,55%	01-03-2027

7. AUTRES DÉBITEURS

	31 décembre / December 31, 2025
	\$
Taxes à recevoir	539 495
Intérêts à recevoir	365 851
Autres débiteurs	93 456
	<u>998 802</u>

Le compte à recevoir de Métaux Osisko Inc. a été examiné afin de relever tout indicateur de dépréciation. Le compte à recevoir de Métaux Osisko Inc. a subi une perte de valeur de la totalité du montant.

La section Autres débiteurs contient un montant de 25 534 \$ (207 146 \$ au 31 décembre 2024) à rembourser par des administrateurs. Ce montant correspond à des avances effectuées par la Société afin de payer les déductions à la source et impôts suite au paiement des jetons de présence.

7. AUTRES DÉBITEURS (Suite)

La variation de la provision pour pertes de crédit attendues se détaille comme suit :

	31 décembre / December 31, 2025
	\$
Solde au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024.	421 029

5. CASH AND CASH EQUIVALENTS

The Company holds two guaranteed investment certificates cashable at all time amounting to \$25,349,000 (one certificate of \$3,491,000 as at December 31, 2024) bearing interest at a rate of 2.60% and 2.75%, (3.63% in 2024).

6. GUARANTEED INVESTMENT CERTIFICATES

The Company holds also guaranteed investment certificates cashable only at maturity and which are detailed as follows (December 31, 2024: one certificate, interest of 5.6%, in the amount of \$10,000,000, maturing February 5, 2025):

	Value	Interest rate	Maturity
- Certificate 1	\$4,000,000	3.35%	27-08-2026
- Certificate 2	\$3,000,000	3.40%	27-11-2026
- Certificate 3	\$3,000,000	3.55%	01-03-2027

7. OTHER RECEIVABLES

	31 décembre / December 31, 2024	
	\$	
	582 394	Goods and services tax receivable
	530 604	Interest receivable
	273 749	Other receivables
	<u>1 386 747</u>	

The Company's receivable from Osisko Metals Incorporated has been reviewed for indicators for impairment. The receivable from Osisko Metals Incorporated was found to be impaired.

The Other receivables section includes \$25,534 (\$207,146 as at December 31, 2024) to be repaid by directors. This amount corresponds to advance made by the Company to pay payroll deductions and taxes following the board attendances fees.

7. OTHERS RECEIVABLES (Continued)

The movement in the allowance for expected credit losses is presented below:

	31 décembre / December 31, 2024	
	\$	
	382 749	Balance as at December 31, 2025 and December 31, 2024

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable peut être détaillée comme suit :

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

The carrying amount can be analyzed as follows:

	Solde au 1er janvier / Balance as at January 1, 2025	Entrées / Additions	Crédits miniers / Mining credits	Solde au 31 décembre / Balance as at December 31, 2025
	\$	\$	\$	\$
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Perron (a)				
Droits miniers / Mining rights	65 919	-	-	65 919
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	118 767 738	10 343 585	492 238	129 603 561
	<u>118 833 657</u>	<u>10 343 585</u>	<u>492 238</u>	<u>129 669 480</u>
Propriété / Property – Perron Ouest (f)				
Droits miniers / Mining rights	-	3 936 550	-	3 936 550
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	-	988 716	-	988 716
	<u>-</u>	<u>4 925 266</u>	<u>-</u>	<u>4 925 266</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Cameron (b)				
Droits miniers / Mining rights	99 934	-	-	99 934
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	495 162	-	-	495 162
	<u>595 096</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>595 096</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Madeleine Ouest (b)				
Droits miniers / Mining rights	1 613	-	-	1 613
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	93 910	-	-	93 910
	<u>95 523</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>95 523</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Madeleine Est (b)				
Droits miniers / Mining rights	3 376	-	-	3 376
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	5 052	-	-	5 052
	<u>8 428</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>8 428</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Pusticamica (b)				
Droits miniers / Mining rights	2 307	-	-	2 307
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	119 340	-	-	119 340
	<u>121 647</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>121 647</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Eastmain River South (c)				
Droits miniers / Mining rights	101 398	-	-	101 398
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	375 436	-	-	375 436
	<u>476 834</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>476 834</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Eastmain River North (d)				
Droits miniers / Mining rights	46 361	-	-	46 361
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	641 731	-	-	641 731
	<u>688 092</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>688 092</u>

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

La valeur comptable peut être détaillée comme suit :

	Solde au 1er janvier / Balance as at January 1, 2025
Québec / Quebec	
Propriété / Property – Eastmain River Centre (e)	
Droits miniers / Mining rights	15 228
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	187 054
	<u>202 282</u>

Sommaire / Summary	
Droits miniers / Mining rights	336 136
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	120 685 423
	<u>121 021 559</u>

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

The carrying amount can be analyzed as follows:

	Solde au 1er janvier / Balance as at January 1, 2025	Entrées / Additions	Crédits miniers / Mining credits	Solde au 31 décembre / Balance as at December 31, 2025
	\$	\$	\$	\$
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Eastmain River Centre (e)				
Droits miniers / Mining rights	15 228	-	-	15 228
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	187 054	-	-	187 054
	<u>202 282</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>202 282</u>

Sommaire / Summary				
Droits miniers / Mining rights	336 136	3 936 550	-	4 272 686
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	120 685 423	11 332 301	492 238	132 509 962
	<u>121 021 559</u>	<u>15 268 851</u>	<u>492 238</u>	<u>136 782 648</u>

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

La valeur comptable peut être détaillée comme suit :

	Solde au 1er janvier / Balance as at January 1, 2024			Solde au 31 décembre / Balance as at December 31, 2024
	\$	Entrées / Additions	Crédits miniers / Mining credits	\$
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Perron (a)				
Droits miniers / Mining rights	57 677	8 242	-	65 919
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	99 607 589	19 576 402	(416 253)	118 767 738
	<u>99 665 266</u>	<u>19 584 644</u>	<u>(416 253)</u>	<u>118 833 657</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Cameron (b)				
Droits miniers / Mining rights	99 934	-	-	99 934
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	495 162	-	-	495 162
	<u>595 096</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>595 096</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Madeleine Ouest (b)				
Droits miniers / Mining rights	766	847	-	1 613
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	23 244	70 666	-	93 910
	<u>24 010</u>	<u>71 513</u>	<u>-</u>	<u>95 523</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Madeleine Est (b)				
Droits miniers / Mining rights	3 145	231	-	3 376
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	5 052	-	-	5 052
	<u>8 197</u>	<u>231</u>	<u>-</u>	<u>8 428</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Pusticamica (b)				
Droits miniers / Mining rights	847	1 460	-	2 307
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	75 539	43 801	-	119 340
	<u>76 386</u>	<u>45 261</u>	<u>-</u>	<u>121 647</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Eastmain River South (c)				
Droits miniers / Mining rights	101 398	-	-	101 398
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	369 318	6 118	-	375 436
	<u>470 716</u>	<u>6 118</u>	<u>-</u>	<u>476 834</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Eastmain River North (d)				
Droits miniers / Mining rights	41 091	5 270	-	46 361
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	640 483	1 248	-	641 731
	<u>681 574</u>	<u>6 518</u>	<u>-</u>	<u>688 092</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Eastmain River Centre (e)				
Droits miniers / Mining rights	6 278	8 950	-	15 228
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	18 984	168 070	-	187 054
	<u>25 262</u>	<u>177 020</u>	<u>-</u>	<u>202 282</u>

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

The carrying amount can be analyzed as follows:

	Solde au 1er janvier / Balance as at January 1, 2024			Solde au 31 décembre / Balance as at December 31, 2024
	\$	Entrées / Additions	Crédits miniers / Mining credits	\$
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Perron (a)				
Droits miniers / Mining rights	57 677	8 242	-	65 919
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	99 607 589	19 576 402	(416 253)	118 767 738
	<u>99 665 266</u>	<u>19 584 644</u>	<u>(416 253)</u>	<u>118 833 657</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Cameron (b)				
Droits miniers / Mining rights	99 934	-	-	99 934
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	495 162	-	-	495 162
	<u>595 096</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>595 096</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Madeleine Ouest (b)				
Droits miniers / Mining rights	766	847	-	1 613
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	23 244	70 666	-	93 910
	<u>24 010</u>	<u>71 513</u>	<u>-</u>	<u>95 523</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Madeleine Est (b)				
Droits miniers / Mining rights	3 145	231	-	3 376
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	5 052	-	-	5 052
	<u>8 197</u>	<u>231</u>	<u>-</u>	<u>8 428</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Pusticamica (b)				
Droits miniers / Mining rights	847	1 460	-	2 307
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	75 539	43 801	-	119 340
	<u>76 386</u>	<u>45 261</u>	<u>-</u>	<u>121 647</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Eastmain River South (c)				
Droits miniers / Mining rights	101 398	-	-	101 398
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	369 318	6 118	-	375 436
	<u>470 716</u>	<u>6 118</u>	<u>-</u>	<u>476 834</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Eastmain River North (d)				
Droits miniers / Mining rights	41 091	5 270	-	46 361
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	640 483	1 248	-	641 731
	<u>681 574</u>	<u>6 518</u>	<u>-</u>	<u>688 092</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Eastmain River Centre (e)				
Droits miniers / Mining rights	6 278	8 950	-	15 228
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	18 984	168 070	-	187 054
	<u>25 262</u>	<u>177 020</u>	<u>-</u>	<u>202 282</u>

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

	Solde au 1 ^{er} janvier / Balance as at January 1, 2024	Entrées / Additions	Crédits miniers / Mining credits	Solde au 31 décembre / Balance as at December 31, 2024
	\$	\$	\$	\$
Sommaire / Summary				
Droits miniers / Mining rights	311 136	25 000	-	336 136
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	101 235 371	19 866 305	(416 253)	120 685 423
	<u>101 546 507</u>	<u>19 891 305</u>	<u>(416 253)</u>	<u>121 021 559</u>

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Toutes les pertes de valeurs sont présentées en résultat net dans les postes de radiation et dévaluation de propriétés minières le cas échéant.

a) Perron, Québec

La propriété Perron est composée de 183 titres miniers couvrant une superficie de 6 572 hectares située dans les cantons de Perron et à 8 kilomètres au nord-ouest de la municipalité de Normétal. La propriété est détenue à 100 % par la Société. Des redevances de 1 % à 3,5 % seront versées dans le cas où l'exploitation commerciale débiterait.

b) Projet minier Lebel-sur-Quévillon, Québec

Le projet minier Lebel-sur-Quévillon, composé de 4 propriétés, est situé à 26 km au nord de Lebel-sur-Quévillon dans la partie nord-ouest de la province de Québec et à 150 km au nord-est de Val d'Or. La propriété détenue à 100% par la Société, se compose de 73 titres miniers couvrant 4 073 hectares.

Le projet Lebel-sur-Quévillon se compose de la propriété Cameron, la propriété Madeleine Ouest, la propriété Madeleine Est et de la propriété Pusticamica.

La propriété Cameron est composée de 13 titres miniers couvrant 731 hectares.

La propriété Madeleine Est est composée de 3 titres miniers couvrant une superficie de 168 hectares située à environ 15 km au nord-est de la propriété originale d'Amex, la propriété Cameron.

La propriété Madeleine Ouest est composée de 11 titres miniers couvrant une superficie de 617 hectares située à environ 15 km au nord-est de la propriété originale d'Amex, la propriété Cameron.

La propriété Pusticamica est composée de 46 titres miniers couvrant une superficie de 2 557 hectares. La propriété Pusticamica est entourée de découvertes d'or, y compris le projet Osisko Windfall (75 km au sud), la propriété aurifère de Benoist de Ressources Cartier (5 km au sud) et la mine aurifère Metanor Bachelor (20 km au nord-est).

c) Eastmain River South, Québec

La propriété Eastmain Sud est composée de 169 titres miniers couvrant une superficie de 8 934 hectares située à environ 350 kilomètres au nord de Chibougamau au Québec, le long de nouvelle route du plan Nord Stornoway, territoire de la Baie James. La propriété est détenue en propriété exclusive par la Société.

d) Eastmain River North, Québec

La propriété Eastmain Nord est composée de 38 titres miniers couvrant une superficie de 1 996 hectares située à environ 350 kilomètres au nord de Chibougamau au Québec, le long de la nouvelle route du plan Nord Stornoway, territoire de la Baie James. La propriété est détenue en propriété exclusive par la Société.

e) Eastmain River Centre, Québec

La propriété Eastmain Centre est composée de 119 titres miniers couvrant une superficie de 6 264 hectares située à environ 350 kilomètres au nord de Chibougamau au Québec, le long de la nouvelle route du plan Nord Stornoway, territoire de la Baie James. La propriété est détenue en propriété exclusive par la Société.

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

All impairments are included in net earnings as write-off of mining rights and write-off of exploration and evaluation expenses, where appropriate.

a) Perron, Quebec

The Perron property is composed of 183 claims covering an area of 6,572 hectares located in the township of Perron and is located 8 kilometers northwest of the town of Normetal. The property is wholly-owned by the Company. Royalties of 1 % to 3.5 % will be paid if commercial operations are attained.

b) Lebel-sur-Quévillon project, Quebec

The Lebel-sur-Quévillon project consist of 4 properties that are located 26 km North of Lebel-sur-Quévillon in the north-western part of the Quebec province and 150 km northeast of Val d'Or. The properties, 100% owned by the Company, consist of 73 claims covering 4,073 hectares.

The Lebel-sur-Quévillon project consist of Cameron property, Madeleine West property, Madeleine East property and Pusticamica property.

The Cameron property is composed of 13 claims covering an area of 731 hectares.

The Madeleine East property is composed of 3 claims covering an area of 168 hectares located about 15 km north east of the original Cameron property.

The Madeleine West property is composed of 11 claims covering an area of 617 hectares located approximately 15 km northeast of the original Cameron property.

The Pusticamica property is composed of 46 claims covering an area of 2,557 hectares. The Pusticamica property is surrounded by gold discoveries including the Osisko Windfall Gold project (75 km south), the Benoist Gold Property of Cartier Resources (5 km south) and the operating Metanor Bachelor Gold mine (20 km northeast).

c) Eastmain River South, Quebec

The Eastmain South property is composed of 169 claims covering an area of 8,934 hectares located approximately 350 kilometers North of Chibougamau Quebec, along Plan Nord Stornoway new road, James Bay territory. The property is wholly-owned by the Company.

d) Eastmain River North, Quebec

The Eastmain Nord property is composed of 38 claims covering an area of 1,996 hectares located approximately 350 kilometers North of Chibougamau Quebec, along Plan Nord Stornoway new road, James Bay territory. The property is wholly-owned by the Company.

e) Eastmain River Centre, Quebec

The Eastmain River Centre property is composed of 119 claims covering on are of 6,264 hectares, located approximately 350 kilometers North of Chibougamau Quebec, along Plan Nord Stornoway new road, James Bay territory. The property is wholly-owned by the Company.

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

f) Perron Ouest, Québec

Le projet Perron Ouest est constitué de trois propriétés totalisant 1 565 titres miniers sur une superficie de 50 108 hectares répartis entre les provinces du Québec et de l'Ontario. La propriété Perron Ouest consiste en 1 241 titres miniers dont 175 contigus/droits exclusifs d'exploration couvrant 6 517 hectares, adjacents à la propriété Perron à l'ouest et au sud dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans la province de Québec et 1 066 titres miniers sur une superficie de 35 198 hectares dans la province de l'Ontario. La propriété Abbotsford renferme 242 titres sur une superficie de 6 254 hectares dans les cantons d'Abbotsford et la propriété Hepburn contient 82 titres sur une superficie de 2 139 hectares dans les cantons Adair et Hepburn. Ces deux propriétés sont localisées dans la province de l'Ontario. Conformément aux conventions d'achats et d'options, la Société devra verser les paiements additionnels suivants :

Propriété Perron Ouest

(i) 1 000 000 \$ supplémentaires, à régler en espèces ou, au choix de la Société, en actions ordinaires supplémentaires, payables dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la divulgation par la Société d'une estimation de ressources minérales et/ou des réserves minérales (de toute catégorie ou toute combinaison de catégories) délimitant au moins un (1) million d'onces d'or et/ou l'équivalent en or;

(ii) 1 000 000 \$ supplémentaires, à régler en espèces ou, au choix de la Société, en actions ordinaires supplémentaires, payables dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la divulgation par la Société d'une évaluation économique préliminaire, une étude de préfaisabilité ou une étude de faisabilité (tels que ces termes sont définis dans le Règlement 43-101).

Propriétés Abbotsford et Hepburn

(i) 1 000 000 \$ supplémentaires, à régler en espèces ou, au choix de la Société, en actions ordinaires supplémentaires, payables dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la divulgation par la Société d'une estimation de ressources minérales et/ou des réserves minérales (de toute catégorie ou toute combinaison de catégories) délimitant au moins un (1) million d'onces d'or et/ou l'équivalent en or; et

(ii) 500 000 \$ supplémentaires, à régler en espèces ou, au choix de la Société, en actions ordinaires supplémentaires, payables dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la divulgation par la Société d'une évaluation économique préliminaire, une étude de préfaisabilité ou une étude de faisabilité (tels que ces termes sont définis dans le Règlement 43-101).

Crédit minier

Au courant de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la Société a reçu des avis de cotisations pour lesquelles elle doit rembourser certains crédits miniers pour les années 2021 à 2023 et les intérêts rattachés. Par conséquent, la Société a comptabilisé le montant à rembourser de 492 238 \$ en augmentation des actifs d'exploration et d'évaluation et des intérêts de 99 701 \$ dans les autres charges opérationnelles pour un total de 591 939 \$

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

f) Perron West, Quebec

The Perron West project consists of three properties totalling 1,565 mining claims on an area of 50,108 hectares divided between the provinces of Quebec and Ontario. The Perron West property consists of 1,241 mining titles including 175 contiguous/exclusive exploration rights covering 6,517 hectares, adjacent to the Perron property to the west and south in the Abitibi-Témiscamingue in the province of Quebec and 1,066 mining titles over an area of 35,198 hectares in the province of Ontario. The Abbotsford property contains 242 titles on an area of 6,254 hectares in the Abbotsford townships and the Hepburn property contains 82 titles on an area of 2,139 hectares in the Adair and Hepburn townships. These two properties are located in the province of Ontario. The Company should paid additional payments as follows:

Perron West property

(i) an additional \$1,000,000, to be satisfied in cash, or at the option of the Company, in additional payment shares, payable within five (5) Business days of the Company disclosing a mineral resource and/or mineral reserve (of any category or any combination of categories) delineating at least one (1) million ounces of gold and/or gold equivalent;

(ii) an additional \$1,000,000, to be satisfied in cash, or at the option of the Company, in additional payment shares, payable within five (5) Business days of the Company disclosing a preliminary economic assessment, pre-feasibility study or a feasibility study (as those terms are defined in NI 43-101).

Abbotsford and Hepburn properties

(i) an additional \$1,000,000, to be satisfied in cash, or at the option of the Company, in additional payment shares, payable within five (5) Business days of the Company disclosing a mineral resource and/or mineral reserve (of any category or any combination of categories) delineating at least one (1) million ounces of gold and/or gold equivalent;

(ii) an additional \$500,000, to be satisfied in cash, or at the option of the Company, in additional payment shares, payable within five (5) Business days of the Company disclosing a preliminary economic assessment, pre-feasibility study or a feasibility study (as those terms are defined in NI 43-101).

Mining credits

During the year ended December 31, 2025, the Company received notices of assessment requiring the reimbursement of certain credits for the years 2021 to 2023, as well as the related interest. Consequently, the Company accounted for the reimbursement of the credits amounting to \$492,238 as an increase to the exploration and evaluation assets and the interest amounting to \$99,701 with other operating expenses for a total of \$591,939.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

9. PROPERTY AND EQUIPMENT

	Équipement / Equipment	Mobilier & agencement / Furniture & Fittings	Matériel roulant / Rolling stock	Bâtiments / Buildings	Terrains / Lands	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Valeur comptable brute							Gross carrying amount
Solde au 1 ^{er} janvier 2025	751 343	6 346	168 811	706 979	63 614	1 697 093	Balance at January 1, 2025
Acquisition	52 530	-	-	-	41 422	93 952	Additions
Solde au 31 décembre 2025	803 873	6 346	168 811	706 979	105 036	1 791 045	Balance at December 31, 2025
Cumul des amortissements et des pertes de valeur							Accumulated depreciation and impairment
Solde au 1 ^{er} janvier 2025	495 720	6 172	118 156	56 637	-	676 685	Balance at January 1, 2025
Amortissement	152 583	174	17 449	28 279	-	198 485	Depreciation
Solde au 31 décembre 2025	648 303	6 346	135 605	84 916	-	875 170	Balance at December 31, 2025
Valeur comptable au 31 décembre 2025	155 570	-	33 206	622 063	105 036	915 875	Carrying amount at December 31, 2025
	Équipement / Equipment	Mobilier & agencement / Furniture & Fittings	Matériel roulant / Rolling stock	Bâtiments / Buildings	Terrains / Lands	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Valeur comptable brute							Gross carrying amount
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	591 379	6 346	168 811	706 979	63 614	1 537 129	Balance at January 1, 2024
Acquisition	159 964	-	-	-	-	159 964	Additions
Solde au 31 décembre 2024	751 343	6 346	168 811	706 979	63 614	1 697 093	Balance at December, 2024
Cumul des amortissements et des pertes de valeur							Accumulated depreciation and impairment
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	357 225	4 899	85 743	28 280	-	476 148	Balance at January 1, 2023
Amortissement	138 494	1 273	32 413	28 357	-	200 537	Depreciation
Solde au 31 décembre 2024	495 720	6 172	118 156	56 637	-	676 685	Balance at December 31, 2024
Valeur comptable au 31 décembre 2024	255 622	174	50 655	650 342	63 614	1 020 408	Carrying amount at December 31, 2024

10. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

10. TRADE AND OTHER PAYABLES

	31 décembre / December 31, 2025	31 décembre / December 31, 2024	
	\$	\$	
Dettes fournisseurs (a)	1 684 483	987 056	Trade accounts (a)
Vacances à payer aux employés	4 122	98 416	Vacation to be paid to employees
Impôts de la Partie XII.6	90 494	-	Part XII.6 TAX
Autres créditeurs	186 542	194 347	Other payables
Bonis à payer à des dirigeants et administrateurs	317 154	468 557	Bonuses payable to directors and officers
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	<u>2 282 795</u>	<u>1 748 376</u>	Trade and other payables

^(a) Selon une entente signée le 17 avril 2014 entre Métaux Osisko Inc. et la Société, Métaux Osisko Inc. est responsable d'une portion des dettes fournisseurs de la Société totalisant 395 260 \$ (359 323 \$ au 31 décembre 2024) pour les travaux d'exploration effectués sur la propriété Natora maintenant radiée.

^(a) According to an agreement signed on April 17, 2014 between Osisko Metals Incorporated and the Company, Osisko Metals Incorporated is responsible of a portion of the trade accounts of the Company totalling \$395,260 (\$359,323 as at December 31, 2024) for the work performed on the Natora property which has since been written-off.

11. CAPITAUX PROPRES

11. EQUITY

11.1 Capital social

11.1 Share Capital

Le capital social de la Société se compose d'actions ordinaires entièrement payées au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024

The share capital of the Company consists of fully paid common shares as at December 31, 2025 and December 31, 2024.

Autorisé

Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires d'Amex Exploration Inc.

Unlimited number of shares without par value. All shares are equally eligible to receive dividends and the repayment of capital, and represent one vote each at the shareholders' meeting of Amex Exploration Inc.

Le 30 novembre 2025, la Société a acquis les propriétés Hepburn (82 titres) et Abbotsford (242 titres) pour un montant de 150 000 \$ et l'émission 600 000 actions à 3,60 \$ par action pour un total de 2 160 000 \$.

On November 30, 2025, the Company has purchased the properties Hepburn (82 claims) and Abbotsford (242 claims) for an amount of \$150,000 and the issuance of 600,000 shares at \$3.60 per share totalling \$2,160,000.

Le 7 août et 12 août 2025, la Société a réalisé un placement privé composé d'une part de 11 000 000 d'actions de charité accréditatives au prix unitaire de 2,27 \$ pour un produit brut de 24 970 000 \$ et d'autre part de 7 675 000 actions ordinaires au prix unitaire de 1,60 \$ pour un produit brut de 12 280 000 \$, soit un total de 37 250 000 \$. Des frais d'émission de 1 218 222 \$ ont été payés. Un montant de 5 060 000 \$ a été attribué aux autres passifs.

On August 7 and August 12, 2025, the Company completed a private placement consisting of 11,000,000 shares of flow-through charitable shares at a price per share of \$2.27 for gross proceeds of \$24,970,000 and 7,675,000 common shares at a price per share of \$1.60 for gross proceeds of \$12,280,000, a total of \$37,250,000. Issuance fees of \$1,218,222 have been paid. An amount of \$5,060,000 was allocated to the other liabilities.

Le 10 avril 2025, la Société a annoncé la conclusion d'un contrat d'achat d'actifs définitif avec un vendeur indépendant visant l'acquisition d'une propriété importante nommée Perron Ouest. La propriété Perron Ouest consiste en 48 claims contigus/droits exclusifs d'exploration couvrant 1 737 hectares, adjacents à la propriété Perron à l'ouest et au sud dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans la province de Québec et 33 claims miniers contigus multicellulaires, et 2 monocellulaires couvrant 13 455 hectares dans les cantons d'Abbotsford, Adair et Hepburn dans la province de l'Ontario, représentant une superficie totale de 15 192 hectares. Pour l'acquisition de la nouvelle propriété, la Société a versé 150 000 \$ et émis 1 500 000 actions ordinaires au vendeur à 0.95 \$ par action pour un total de 1 425 000 \$.

On April 10, 2025, the Company announced that it has entered into a definitive asset purchase agreement with an arm's length vendor to acquire a significant land package, to be named Perron West. The property Perron West consists of 48 contiguous claims/exclusive exploration rights comprising 1,737 hectares adjoining the property Perron to the west and the south in the Abitibi-Témiscamingue region of the province of Quebec and 33 multi-cell and 2 single-cell contiguous mining claims comprising 13,455 hectares in the Abbotsford, Adair and Hepburn Townships in the province of Ontario, representing a total area of 15,192 hectares. For the acquisition of the new property, the Company paid \$150,000 and issued 1,500,000 common shares to the seller at \$0.95 per share totalling \$1,425,000.

Le 18 octobre 2024, la Société a réalisé un placement privé par l'émission de 5 734 000 unités au prix de 1,15 \$ chacune pour un produit brut total de 6 594 100 \$. Chaque unité était composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription d'action ordinaire, soit un total de 2 867 000 bons de souscription entiers. Chaque bon de souscription peut être exercé afin d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 1,40 \$ chacune pendant la période de 24 mois qui suivra la date de clôture du placement, sous réserve de rajustements dans certains cas. Des frais d'émission de 126 835 \$ ont été payés. Une valeur de 843 339 \$ a été attribué aux bons de souscription basé sur un calcul Black-Scholes en utilisant les hypothèses suivantes : Prix de l'action de 1,25 \$, prix d'exercice de 1,40 \$, taux sans risque de 2,93 %, durée de 2 ans, volatilité de 57 %. La volatilité a été estimée selon le cours historique de l'action de la Société.

On October 18th, 2024, the Company has completed a non-brokered private placement through the issuance of 5,734,000 units at a price of \$1.15 per unit for gross proceeds of \$6,594,100. Each unit is comprised of one common share and one half of one common share purchase warrant of the Company. Each whole warrant is exercisable to acquire one common share for a period of 24 months following the Closing Date of the Offering at an exercise price of \$1.40 per common share, subject to adjustment in certain events. Financing fees of \$126,835 were paid. A value of \$843,339 was allocated to the warrants based on a Black-Scholes calculation using the following assumptions: share price of \$1.25, Exercise price of \$1.40, risk-free rate of 2.93%, 2 years period, volatility of 57%. The volatility was estimated based on the Company's historical share price.

11. CAPITAUX PROPRES (suite)

11.1 Capital social (suite)

Le 2 février 2024, la Société a réalisé un placement privé d'actions accréditatives de charité sans intermédiaire par l'émission de 11 344 130 actions accréditatives de charité pour un produit brut total de 26 658 706 \$. Des frais d'émission de 925 155 \$ ont été payés. Un montant de 8 734 980 \$ a été attribué aux autres passifs.

11.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	2025	
	Nombre de bons de souscription / Number of warrants	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
		\$
Solde au début de l'exercice	2 867 000	1,40
Attribués	-	-
Exercés	<u>(629 500)</u>	1,40
Solde à la fin de l'exercice	<u>2 237 500</u>	1,40

Les bons de souscription viendront à échéance le 18 octobre 2026

12. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions en vertu duquel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions ordinaires aux administrateurs, aux membres du personnel et aux consultants. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu du régime est de 10 831 744 actions au 31 décembre 2025.

Le prix d'exercice de chaque option est déterminé par les membres du conseil d'administration et ne peut pas être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires le jour précédant l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder cinq ans. Les options sont acquises immédiatement sauf si décidées autrement par le conseil d'administration.

Tous les paiements fondés sur des actions seront réglés en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation légale ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, le nombre d'options exercées (1 900 000) diffère du nombre d'actions émises (591 805) car le comité de rémunération de la Société a autorisé l'exercice de certaines options par le biais d'un « exercice net » conformément aux conditions du régime de rémunération en titres de la Société. Dans le cadre de l'exercice net, des options ont été exercées sans que les titulaires d'options n'effectuent de paiement en espèces et les titulaires d'options n'ont reçu que le nombre d'actions sous-jacentes correspondant au quotient obtenu en divisant : i) le produit du nombre d'options exercées multiplié par la différence entre le cours moyen pondéré en fonction du volume (le « CMPV ») des actions sous-jacentes pendant 5 jours et le prix d'exercice des options concernées ; ii) par le CMPV des actions sous-jacentes.

11. EQUITY (continued)

11.1 Share capital (continued)

On February 2, 2024, the Company has completed a non-brokered charity flow-through private placement through the issuance of 11,344,130 charity flow-through shares at a price of \$2.35 per share for gross proceeds of \$26,658,706. Financing fees of \$925,155 were paid. An amount of \$8,734,980 was allocated to the other liabilities.

11.2 Warrants

Outstanding warrants entitle their holders to subscribe to an equivalent number of common shares, as follows:

	2024	
	Nombre de bons de souscription / Number of warrants	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
		\$
	-	-
	2 867 000	1,40
	-	-
	<u>2 867 000</u>	1,40

Balance, beginning of the
year
Granted
Exercised
Balance, end of the year

The warrants will expire on October 18, 2026

12. SHARE-BASED PAYMENTS

The Company has adopted a share-based payments plan under which members of the Board of Directors may award options for common shares to directors, staff members and consultants. The maximum number of shares issuable under the plan is 10,831,744 shares as of December 31, 2025.

The exercise price of each option is determined by the Board of Directors and cannot be less than the market value of the common shares on the day prior the award, and the term of the options cannot exceed five years. The options vest immediately unless otherwise decided by the Board of directors.

All share-based payments will be settled in equity. The Company has no legal or constructive obligation to repurchase or settle the options in cash.

For the year ended on December 31, 2024, the number of options exercised (1,900,000) differs from the number of shares issued (591,805) as the Compensation Committee of the Corporation permitted the exercise of certain options through a "net exercise" in accordance with the terms of the Corporation's Security Based Compensation Plan. Pursuant to the net exercise, options were exercised without the optionees making any cash payment and instead the optionees received only the number of underlying shares that is equal to the quotient obtained by dividing: (i) the product of the number of options being exercised multiplied by the difference between the 5-day volume weighted average price (the "VWAP") of the underlying shares and the exercise price of the subject options; (ii) by the VWAP of the underlying shares.

12. PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS (suite)

Les options d'achat d'actions en circulation et exerçables de la Société s'établissent comme suit pour les exercices de présentation de l'information financière considérées :

	2025	
	Nombre d'options / Number of options	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$
Solde au début de l'exercice	1 725 000	2,88
Attribuées	3 250 000	2,85
Exercées	-	-
Expirés	(1 575 000)	2,91
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 400 000</u>	<u>2,84</u>

Le prix moyen des actions à la date d'exercice des options exercées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 était de 1,20 \$.

Le 21 novembre 2025, la Société a octroyé un total de 3 250 000 options d'achat d'actions à des dirigeants, administrateurs et consultants. Les options octroyées sont acquises à la date de l'octroi et peuvent être exercées au prix de 2,85 \$ durant une période de 5 ans.

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2025 :

Fourchette des prix d'exercice / Range of exercise price \$
2,60 à 2,85 / 2.60 to 2.85

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2024 :

Fourchette des prix d'exercice / Range of exercise price \$
1,44 à 3,25 / 1.44 to 3.25

Le coût de la rémunération à base d'actions comptabilisé aux résultats au cours de l'exercice est de 4 839 255 \$ (nul \$ en 2024). La juste valeur des options attribuées a été déterminée en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes et sur la base des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2025
Prix de l'action	2,81 \$
Volatilité prévue	60,00 %
Taux d'intérêt sans risque	2,63 %
Durée de vie prévue	5 années / 5 years
Prix d'exercice	2,85 \$
Juste valeur pondérée	1,49 \$

La volatilité sous-jacente prévue a été déterminée à partir des données historiques des actions de la Société sur la durée de vie prévue. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

12. SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

The Company's outstanding and exercisable share options are as follows for the reporting years presented:

	2024		
	Nombre d'options / Number of options	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
	4 425 000	1,85	Balance, beginning of the year
	-	-	Granted
	(1 900 000)	1,20	Exercised
	(800 000)	1,15	Expired
	<u>1 725 000</u>	<u>2,88</u>	Balance, end of the year

The average share price at the date of exercise of the options exercised during the year ended December 31, 2024 was \$1,20.

On November 21, 2025, the Company granted a total of 3,250,000 stock options to officers, directors and consultants. The options granted vest at the date of the grant and can be exercised at the price of \$2.85 during a period of 5 years.

The table below summarizes the information related to share options as at December 31, 2025 :

Options en circulation et exerçables/ Outstanding and exercisable options	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Durée résiduelle (années) Remaining life (years)
Nombre d'options / Number of options		
3 400 000	2,84	4,70
<u>3 400 000</u>		

The table below summarizes the information related to share options as at December 31, 2024:

Options en circulation et exerçables/ Outstanding and exercisable options	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Durée résiduelle (années) Remaining life (years)
Nombre d'options / Number of options		
1 725 000	2,88	0,82
<u>1 725 000</u>		

The share-based compensation recognized in profit or loss is \$4,839,255 (\$nil in 2024). The fair value of the options granted was determined using the Black-Scholes option pricing model and based on the following weighted average assumptions:

	2024	
	-	Share price
	-	Expected volatility
	-	Risk-free interest rate
	-	Expected life
	-	Exercise price
	-	Weighted fair value

The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of the Company's shares over the expected life period. No special features inherent to the options granted were incorporated into measurement of fair value.

12. PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS (suite)

Le 21 novembre 2025, la Société a octroyé 2 026 000 unités d'actions restreintes (UAR) à des dirigeants, administrateurs et consultants. Les UARs seront acquises en trois tranches égales, un tiers étant acquis à chacune des trois anniversaires de la date d'attribution. À l'acquisition, chaque UAR donnera droit à son détenteur de recevoir une action de la Société. La Société a la possibilité de régler les UARs en actions de la Société ou en trésorerie; toutefois elle prévoit les régler en actions. La juste valeur des actions de la Société lors de l'octroi était de 2,81 \$ par action et la société a comptabilisé une dépense de 381 271 \$ aux résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

13. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action se fait à partir du résultat de la période, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat de base par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire, qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2025 et 2024.

	<u>2025</u>
	\$
Résultat net de l'exercice	(8 744 706)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	129 712 689
Résultat de base et diluée par action ordinaire	(0,067)

Aucune option d'achat d'actions, bon de souscription ou UAR (nul en 2024) n'a été incluse dans le calcul étant donné leur effet dilutif.

14. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état consolidé de la situation financière se détaillent comme suit :

	Notes	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
		Valeur comptable / Carrying amount \$	Juste valeur / Fair value \$	Valeur comptable / Carrying amount \$	Juste valeur / Fair value \$
Actifs financiers au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	25 604 017	25 607 017	3 527 723	3 527 723
Certificats de placement garanti	6	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	7	459 307	459 307	804 353	804 353
Passifs financiers					
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	10	1 871 025	1 871 025	1 169 758	1 169 758

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, du certificats de placement garanti, des intérêts à recevoir et autres débiteurs et des dettes fournisseurs et autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Voir note 3.3 pour une description des politiques comptables de chaque catégorie d'instruments financiers. Le risque des instruments financiers de la Société est détaillé dans la note 20.

12. SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

On November 21, 2025, the Company granted 2,026,000 restricted share units (RSU) to officers, directors and consultants. The RSU will vest in three equal tranches, one tranche vesting at each anniversary from the award date. Upon vesting, each RSU will give its holder the right to receive a share of the Company. The Company can settle the RSU in either shares or cash, although the Company expects to settle in shares. The fair value of the Company's shares when the RSUs were granted was \$2.81 per share and the Company recognized an expense of \$381,271 in comprehensive loss during the year ended December 31, 2025..

13. EARNINGS (LOSS) PER SHARE

The calculation of earnings (loss) per share is based on the earning for the period divided by the weighted average number of shares in circulation during the period.

The basic earnings (loss) per share has been calculated using the net earnings (loss) for the period as the numerator, e.g. no adjustment to the loss was necessary in 2025 and 2024.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>	
	\$	\$	
Résultat net de l'exercice	(8 744 706)	(739 554)	Net loss for the year
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	129 712 689	115 154 304	Weighted average number of common shares in circulation
Résultat de base et diluée par action ordinaire	(0,067)	(0,006)	Basic and diluted loss per share

No stock options, warrants or RSU (nil in 2024) were included in the calculation given their dilutive effect.

14. FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES

The carrying amount and fair value of financial instruments presented in the consolidated statement of financial position are as follows:

	<u>2025</u>		<u>2024</u>		
	Valeur comptable / Carrying amount \$	Juste valeur / Fair value \$	Valeur comptable / Carrying amount \$	Juste valeur / Fair value \$	
Financial assets at amortized cost					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 604 017	25 607 017	3 527 723	3 527 723	Cash and cash equivalents
Certificats de placement garanti	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	Guaranteed investment certificates
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	459 307	459 307	804 353	804 353	Interest receivable and other receivables
Financial liabilities					
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 871 025	1 871 025	1 169 758	1 169 758	Trade and other payables

The carrying value of cash and cash equivalents, guaranteed investment certificates, interest receivable and other receivables and trade and other payables are considered to be a reasonable approximation of fair value because of the short-term maturity of these instruments.

See Note 3.3 for a description of the accounting policies for each category of financial instruments. The Company's financial instrument risk is detailed in Note 20.

14. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers.

Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- a) Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- b) Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement (par exemple les prix) ou indirectement (par exemple les dérivés de prix) ; et
- c) Niveau 3 : données relatives à l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables)

Le niveau dans lequel l'actif ou le passif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Les techniques et les méthodes d'évaluation utilisées dans le but de mesurer la juste valeur n'ont pas été modifiées par rapport aux périodes précédentes.

15. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Autres débiteurs	387 945	1 129 118
Crédits d'impôt à recevoir	-	(17 076)
Frais payés d'avance	58 811	(75 721)
Dettes fournisseurs et autres crédateurs	510 145	(144 720)
Crédits d'impôts à rembourser	99 701	-
Total	<u>1 056 602</u>	<u>891 601</u>

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres crédateurs reliés aux actifs d'exploration et d'évaluation	612 686	489 995

14. FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES (continued)

Financial instruments measured at fair value

The following presents financial assets and liabilities measured at fair value in the consolidated statement of financial position in accordance with the fair value hierarchy.

This hierarchy groups financial assets and liabilities into three levels based on the significance of inputs used in measuring the fair value of financial assets and liabilities.

The fair value hierarchy has the following levels:

- a) Level 1: quoted prices (unadjusted) in active markets for identical assets or liabilities at the reporting date;
- b) Level 2: inputs other than quoted prices included within Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly (i.e. as prices) or indirectly (i.e. derived from prices); and
- c) Level 3: inputs for assets or liabilities that are not based on observable data (unobservable inputs)

The level within which the financial asset or liability is classified is determined based on the lowest level of significant input to the fair value measurement.

The method and valuation techniques used for the purpose of measuring fair value are unchanged compared to the previous reporting periods.

15. ADDITIONAL INFORMATION – CASH FLOWS

The net change in working capital items is detailed as follows:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Other receivables	1 129 118	-
Tax credits receivable	-	(17 076)
Prepaid expenses	-	(75 721)
Trade and other payables	510 145	(144 720)
Tax credits to reimburse	99 701	-
Total	<u>1 056 602</u>	<u>891 601</u>

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Trades and other payables related to exploration and evaluation assets	612 686	489 995

16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés liées et les principaux dirigeants.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Avantages à court terme des dirigeants		
Salaires et avantages sociaux	587 498	679 995
Honoraires de consultation	112 200	112 200
Honoraires de consultation versés aux administrateurs	130 000	-
Jetons de présence	93 500	88 500
Bonis	317 154	453 557
Paiements fondés sur des actions	1 302 150	-
Rémunération totale	<u>2 542 502</u>	<u>1 334 252</u>
Comptabilisé aux actifs d'exploration et d'évaluation	<u>(332 565)</u>	<u>(600 120)</u>
Rémunération totale	<u><u>2 209 937</u></u>	<u><u>734 132</u></u>

16. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The related parties of the Company include related companies and key management personnel.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special terms and conditions and no guarantees were given or received. Outstanding balances are generally settled in cash.

The key management personnel compensation includes the following expenses:

Short-term management benefits
Salaries and employee benefits
Consulting fees
Consulting fees paid to directors
Attendance fees
Bonus
Share-based payments
Total remuneration
Recognized in exploration and evaluation assets
Total remuneration expenses

17. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt attribuable au bénéfice diffère des montants calculés par l'application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26.5% (26,5% le 31 décembre 2024) au résultat avant impôts sur les résultats en raison de ce qui suit:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Résultat avant impôts	(9 998 898)	(2 498 558)
Charge d'impôt sur le résultat attendue	(2 649 708)	(662 118)
Changement des impôts résultant de:		
Variation des différences temporaires non constatées	13 701	(17 780)
Différence entre les taux d'impôt étranger	(1 595)	2 054
Paiements fondés sur des actions	1 383 439	-
Incidence fiscale des placements accreditifs	2 370 473	4 839 677
Reprise des autres passifs des placements accreditifs	(2 889 971)	(5 983 364)
Ajustement résultant des avis de cotisation	395 446	-
Autre	124 023	62 527
	<u>(1 254 192)</u>	<u>(1 759 004)</u>

17. INCOME TAXES

The income tax expense attributable to earnings differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.5% (26.5% on December 31, 2024) to earnings (loss) before income taxes as a result of the following:

Loss before income taxes
Expected income tax recovery
Change in income taxes resulting from:
Temporary differences not recorded
Difference in foreign tax rate
Tax impact of flow-through shares
Reversal of the other liabilities of flow-through shares
Adjustment resulting from notices of assessment
Other

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Composition des impôts différés à l'état des résultats		
Naissance et renversement de différences temporaires	(748 395)	(597 537)
Différences temporaires non enregistrées	13 701	(17 780)
Incidence fiscale des placements accreditifs	2 370 473	4 839 677
Reprise des autres passifs relatifs aux actions accreditives	(2 889 971)	(5 983 364)
	<u>(1 254 192)</u>	<u>(1 759 004)</u>

Composition of deferred income taxes in the income statement

Inception and reversal of temporary differences
Temporary differences not recorded
Tax impact of flow-through shares
Reversal of the other liabilities of flow-through shares

17. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

17. INCOME TAXES (continued)

	1 ^{er} janvier / January 1, 2025	Résultat global / Comprehensive loss	Deficit	31 décembre / December 31, 2025	
Mouvement de l'impôt différé en 2025	\$	\$	\$	\$	Movement of deferred income tax in 2025
Immobilisations corporelles	180 158	52 599	-	232 757	Property and equipment
Actifs d'exploration et d'évaluation	(27 716 549)	(3 607 059)	-	(31 323 608)	Exploration and evaluation assets
Frais d'émission d'unités et d'actions	481 985	(250 057)	322 829	554 757	Share issue expenses
Pertes autres qu'en capital	6 748 844	2 168 738	-	8 917 582	Non capital losses
	(20 305 562)	(1 635 779)	322 829	(21 618 512)	
Reprise des autres passifs relatifs aux actions accréditatives	-	2 889 971	-	-	Reversal of the other liability of flow-through shares
Recouvrement des impôts différés selon l'état des résultats	-	1 254 192	-	-	Deferred income tax recovery of the year
	-	-	-	-	
Mouvement de l'impôt différé en 2024	\$	\$	\$	\$	Movement of deferred income tax in 2024
Immobilisations corporelles	125 312	54 809	-	180 158	Property and equipment
Actifs d'exploration et d'évaluation	(22 716 477)	(5 000 072)	-	(27 716 549)	Exploration and evaluation assets
Frais d'émission d'unités et d'actions	492 952	(289 744)	278 777	481 985	Share issue expenses
Pertes autres qu'en capital	5 738 234	1 010 610	-	6 748 844	Non capital losses
	(16 359 979)	(4 224 360)	278 777	(20 305 562)	
Reprise des autres passifs relatifs aux actions accréditatives	-	5 983 364	-	-	Reversal of the other liability of flow-through shares
Recouvrement des impôts différés selon l'état des résultats	-	1 759 004	-	-	Deferred income tax recovery of the year
	-	-	-	-	

Au 31 décembre 2025, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté :

As at December 31, 2025, deductible timing differences for which the Company has not recognized deferred tax asset are as follows:

	Fédéral	Québec	Mexique	
	\$	\$	\$	
Pertes autres qu'en capital	-	-	91 311	Non-capital losses
Pertes en capital déductibles	41 990	41 990	-	Deductible capital losses
	41 990	41 990	91 311	

Au 31 décembre 2024, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté :

As at December 31, 2024, deductible timing differences for which the Company has not recognized deferred tax asset are as follows:

	Fédéral	Québec	Mexique	
	\$	\$	\$	
Pertes autres qu'en capital	-	-	130 667	Non-capital losses
Pertes en capital déductibles	41 990	41 990	-	Deductible capital losses
	41 990	41 990	130 667	

18. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux propriétaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour la période considéré est détaillé à la note 11 et dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis à la note 11.

19. ÉVENTUALITÉS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière. Cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

En outre, les règles fiscales concernant les financements accréditifs établissent des délais pour la réalisation des travaux d'exploration, qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant le financement accréditif;
- Un an après avoir renoncé aux déductions fiscales liées aux travaux d'exploration.

Le 7 août 2025, la Société a reçu un montant de 24 970 000 \$ à la suite d'un placement accréditif pour lequel elle a renoncé aux déductions fiscales au profit des investisseurs. Établi selon le modèle financier Black & Scholes, un montant de 5 060 000 \$ a été comptabilisé à titre d'autres passifs liés au financement accréditif et qui sera amorti au fur et à mesure que le financement sera dépensé. Au 31 décembre 2025, le solde lié aux autres passifs est de 4 921 644 \$ (nul au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, la Société a un solde de dépenses admissibles de 24 287 245 \$ (nul au 31 décembre 2024) pour lequel elle est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu.

Le 2 février 2024, la Société a reçu un montant de 26 658 706 \$ à la suite d'un placement accréditif pour lequel elle a renoncé aux déductions fiscales au profit des investisseurs. Établi selon le modèle financier Black & Scholes, un montant de 8 734 980 \$ a été comptabilisé à titre d'autres passifs liés au financement accréditif et qui sera amorti au fur et à mesure que le financement sera dépensé. Au 31 décembre 2025, le solde lié aux autres passifs est nul \$ (2 751 615 \$ au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, la Société a un solde de dépenses admissibles de nul \$ (8 395 773 \$ au 31 décembre 2024) pour lequel elle est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu.

En 2016, la Société a entrepris un processus de liquidation et de dissolution de sa filiale mexicaine Minerales X-Ores. Au 31 décembre 2016, la direction de la Société a procédé à l'évaluation et à la comptabilisation de tous les passifs significatifs qui pourrait découler de la liquidation de cette filiale sur la base des faits et circonstances dont elle dispose. Les résultats réels pourraient différer.

18. CAPITAL MANAGEMENT POLICIES AND PROCEDURES

The Company's capital management objectives are to ensure the Company's ability to continue as a going concern, to increase the value of the assets of the business, and to provide an adequate return to owners.

These objectives will be achieved by identifying the right exploration projects, adding value to these projects and ultimately taking them through to production or sale and cash flows, either with partners or by the Company's own means.

The Company monitors capital on the basis of the carrying amount of equity. Capital for the reporting period is summarized in Note 11 and in the consolidated statement of changes in equity.

The Company is not exposed to any externally imposed capital requirements except when the Company issues flow-through shares for which an amount should be used for exploration work. See Note 11 for more information related to this.

19. CONTINGENCIES

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares and, according to tax rules regarding this type of financing, the Company is engaged in realizing mining exploration work. However, there is no guarantee that its expenses will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company is committed to taking all the necessary measures in this regard. Refusal of certain expenses by the tax authorities would have a negative tax impact for investors.

Moreover, tax rules regarding flow-through placements set deadlines for carrying out the exploration work, which must be performed no later than the first of the following dates:

- Two years following the flow-through placements;
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration work.

On August 7, 2025, the Company received an amount of \$24,970,000 following a flow-through placement for which the Company renounced tax deductions to the investors. Established with the Black & Scholes model, an amount of \$5,060,000 was recorded as other liabilities with respect to the flow-through financing and will be amortized as the funding is spent. As at December 31, 2025, the balance for the other liabilities is \$4,921,644 (nil as at December 31, 2024). As at December 31, 2025, the Company has a balance of \$24,287,245 (nil as at December 31, 2024) of eligible exploration expenses and management is required to fulfill its commitments within the stipulated deadline.

On February 2, 2024, the Company received an amount of \$26,658,706 following a flow-through placement for which the Company renounced tax deductions to the investors. Established with the Black & Scholes model, an amount of \$8,734,980 was recorded as other liabilities with respect to the flow-through financing and will be amortized as the funding is spent. As at December 31, 2025, the balance for the other liabilities is \$ nil (\$2,751,615 as at December 31, 2024). As at December 31, 2025, the Company has a balance of \$nil (\$8,395,773 as at December 31, 2024) of eligible exploration expenses and management is required to fulfill its commitments within the stipulated deadline.

In 2016, the Company initiated a process to liquidate its Mexican subsidiary, Minerales X-Ores. As at December 31, 2016, and based on the available facts and circumstances, management estimated and recognized all significant liabilities that could result from the liquidation process. Actual results may be different.

20. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Société sont détaillés, par catégorie, à la note 14. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque du marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après

20.1 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée au risque de change.

Sensibilité au risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en fonction des variations des cours des monnaies étrangères.

La Société ne conclut aucun contrat de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Le tableau suivant présente les passifs financiers libellés en pesos mexicains qui ont été convertis en dollars canadiens au taux de clôture et qui exposent la Société au risque de change

	<u>2025</u>
	\$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(44 582)
Exposition totale	<u>(44 582)</u>

Une variation du cours du dollar canadien par rapport au peso mexicain de l'ordre de ± 9 % au 31 décembre 2025 (± 13 % au 31 décembre 2024) aurait eu un impact de 11 634 \$ au 31 décembre 2025 (5 200 \$ au 31 décembre 2024) sur le résultat net de la période et les capitaux propres.

Le tableau suivant présente les passifs financiers libellés en dollar américain qui ont été convertis en dollars canadiens au taux de clôture et qui exposent la Société au risque de change :

	<u>2025</u>
	\$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(439 251)
Exposition totale	<u>(439 251)</u>

Une variation du cours du dollar canadien par rapport au dollar américain de l'ordre ± 9 % au 31 décembre 2025 (± 13 % au 31 décembre 2024) aurait eu un impact de 39 937 \$ au 31 décembre 2025 (51 232 \$ au 31 décembre 2024) sur le résultat net de la période et les capitaux propres.

20. FINANCIAL INSTRUMENT RISKS

The Company is exposed to various risks in relation to financial instruments. The Company's financial assets and liabilities by category are summarized in Note 14. The main types of risks the Company's exposed are market risk, credit risk and liquidity risk.

The Company focuses on actively securing short to medium-term cash flows by minimizing the exposure to financial markets. The Company does not actively engage in the trading of financial instruments for speculative purposes.

The most most significant financial risks to which the Company is exposed are described below.

20.1 Market risk

Market is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. The Company is exposed to the foreign currency risk.

Foreign currency risk sensitivity

Currency risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in foreign exchange rates.

The Company does not enter into arrangements to hedge its foreign exchange risk.

The following table presents the financial liabilities denominated in Mexican pesos that have been converted to Canadian dollars at the closing rate and that expose the Company to foreign exchange risk:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
	(40 529)	(40 529)
	<u>(40 529)</u>	<u>(40 529)</u>
		Trade and other payables
		Total exposure

A ± 9% change of the Pesos exchange rate as at December 31, 2025 (± 13%) as at December 31, 2024 would have had an impact of \$11,634 as at December 31, 2025 (\$5,200 at December 31, 2024) on profit or loss of the period and equity.

Foreign currency denominated financial liabilities in U.S. dollars , translated into Canadian dollars at the closing rate, and which expose the Company to the currency risk are as follow:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
	(399 314)	(399 314)
	<u>(399 314)</u>	<u>(399 314)</u>
		Trade and other payables
		Total exposure

A ± 9% change of US dollar exchange rate as at December 31, 2025 (± 13% as at December 31, 2024) would have had an impact of \$39,937 as at December 31, 2025 (\$51,232 at December 31, 2024) on profit or loss of the period and equity.

20. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

20.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, comme le montre le tableau ci-dessous :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 604 017	3 527 723
Certificats de placement garanti	10 000 000	10 000 000
Intérêts à recevoir	365 851	530 604
Autres débiteurs	93 456	273 749
Total	<u>36 063 324</u>	<u>14 332 076</u>

La Société n'a pas de comptes clients commerciaux. L'exposition de la Société au risque de crédit est considérée comme limitée.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par des sûretés ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Le risque de crédit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie, des certificats de placement garanti et les intérêts à recevoir est considéré comme négligeable, étant donné que les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

Le risque de crédit lié aux sommes à recevoir des administrateurs est limité car ces derniers sont en mesure de les rembourser à court terme.

20.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement privées et publiques suffisantes.

Toutes les dettes fournisseurs et autres crédettes de la Société ont tous des échéances contractuelles de moins de trois mois.

20. FINANCIAL INSTRUMENT RISKS (continued)

20.2 Credit risk

Credit risk is the risk that another party to a financial instrument will cause a financial loss for the Company by failing to discharge an obligation.

The Company's maximum exposure to credit risk is limited to the carrying amount of financial assets at the reporting date, as summarized below:

Financial assets
Cash and cash equivalent
Guaranteed investment certificates
Interest receivable
Other receivables
Total

The Company has no trade accounts. The exposure to credit risk for the Company's receivables is considered immaterial.

None of the Company's financial assets are secured by collateral or other credit enhancements.

The credit risk for cash and cash equivalents, guaranteed investment certificates and interest receivable is considered negligible, since the counterparties are reputable banks with high quality external credit ratings.

The credit risk related to directors' receivables is limited as they are able to repay in the short term.

20.3 Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset.

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private and public investments for a sufficient amount

The Company's trade and other payables all contractually mature within three months.

21.0 ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Le 13 mars 2026, la Société a annoncé la conclusion une entente d'option d'achat visant l'acquisition d'un intérêt non divisé de 100 % sur 216 claims miniers non contigus et non brevetés situés dans les cantons de Noseworthy, Newman et Hepburn, dans la province de l'Ontario et représentant une superficie totale d'environ 11 600 hectares La Compagnie, en tant que titulaire de l'option d'achat, a conclu l'Entente avec certains détenteurs d'options indépendants, (ci-après les détenteurs), pour les propriétés. Conformément à la convention d'option, la Société devra :

(i) verser à l'ensemble des détenteurs une contrepartie totale en espèces de 104 000 \$ sur une période de trois ans à compter de la date de la convention d'option;

(ii) émettre à l'ensemble des détenteurs un total de 250 000 actions ordinaires du capital de la Société, sous réserve de l'approbation de la TSX Venture Exchange;

(iii) accorder à l'ensemble des détenteurs, une fois que la Société aura acquis un intérêt de 100 % dans les propriétés, une redevance de retour de fonderie (NSR) de 1,5 % sur les propriétés, dont un tiers pourra être racheté par la Société pour 1 000 000 \$, afin de réduire la redevance à 1,0 % de retour net de fonderie.

Conformément à l'Entente d'option, l'ensemble des détenteurs transféreront les droits des propriétés à la Société après le paiement de la dernière tranche de la contrepartie en espèces payable au troisième anniversaire de l'Entente d'option.

L'Entente demeure assujettie à la réalisation de plusieurs conditions de clôture et obligations postérieures à la clôture, notamment le paiement de certaines contreparties en espèces, l'établissement de la redevance de retour net de fonderie, la signature de certains actes et instruments de transfert, l'approbation de la TSX Venture Exchange, ainsi que les conditions de clôture habituelles pour des transactions de cette nature.

21.0 SUBSEQUENT EVENT

On March 13, 2026, the Company has announced that it has entered into an option agreement to acquire a 100% undivided interest in 216 non-contiguous, unpatented mining claims in the Noseworthy, Newman, and Hepburn Townships in the province of Ontario, representing a total area of approximately 11,600 hectares (the "Option Agreement"). The Company, as optionee, entered into the Option Agreement with certain arm's length optionors in respect of the properties. Pursuant to the Option Agreement, the Company will:

(i) pay to the optionors aggregate cash consideration of \$104,000 over a three-year period commencing on the date of the Option Agreement;

(ii) issue to the optionors a total of 250,000 common shares in capital of the Company, subject to the approval of the TSX Venture Exchange;

(iii) grant to the optionors, upon acquiring a 100% interest in the properties, a 1.5% net smelter return royalty on the properties, one third of which may be repurchased by the Company for \$1,000,000 to reduce the royalty to a 1.0% net smelter return royalty.

Pursuant to the Option Agreement, the Optionors will transfer the properties to the Company upon payment of the final cash consideration payable on the third anniversary of the Option Agreement.

The Transaction remains subject to the satisfaction of a number of closing conditions and post-closing obligations, including, payment of certain cash consideration, the net smelter return royalty, certain deeds and instruments of conveyance, the approval of the TSXV, and standard closing conditions for transactions of this nature.